

Le Trait d'Union

Saugnac & Cambran



Un petit air de vacances planait dans la cour de l'école en ce dernier jour de classe...
Merci et encore bravo à Hélène et les enfants
pour cette superbe fresque peinte sur le mur de l'école

Sommaire

Rendez-vous de 2019 - État Civil	p 2
Le mot du Maire	p 3
Services municipaux et divers	p 4
Les entreprises saugnacaises	p 6-7
Centre Communal d'Action Sociale	p 8
Deux élus à l'honneur	p 9
Passage de relais - Élections 2019	p 10
Finances	p 11
Travaux commune et voirie CAGD	p 12
Environnement	p 13
Espaces naturels sensibles, Défibrillateur	p 14
Syndicat du Bassin Versant des Luys	p 15
La forêt	p 16
Grand Dax - Projet de PLUi-H	p 17
Sydec - Éclairage public	p 18
Aides aux jeunes	p 19
Au village	p 20
Culture en SAC	p 21-23
Bourg & Ave de la République	p 24-25
Les Associations	p 26-44
Les P'tits Mïoches	p 45
L'école	p 46

Directeur de la publication : Alain Forsans | Comité de Rédaction : Commission Municipale | Tirage : 800 exemplaires | Crédit Photos : Mairie de Saignac et Cambran et Associations / DR | Conception & impression PIX&Graph Pouillon 510.797.707.00013 | 06 99 71 46 23 | p.flageul@pixetgraph.com | Le Trait d'Union : magazine municipal annuel de la Mairie de Saignac & Cambran | 2018, n°36 | 05 58 97 86 38 | mairie.saignac.cambran@wanadoo.fr | www.saignacetcambran.fr | Publication intégrale des textes rédigés par les Associations | Saignac & Cambran est sur www.grand-dax.fr.

Agenda 2019

Janvier

Vœux de la F.N.A.C.A.	Dimanche 6 janvier
Loto de l'Elan Saugnacais	Samedi 12 janvier
Goûter de nos Aînés	Samedi 26 janvier

Mars

Cérémonie F.N.A.C.A.	Mardi 19 mars
----------------------	---------------

Avril

Basket Folies à Heugas	Dimanche 21 avril
Vide-grenier du Basket	Dimanche 28 avril

Mai

Mayade	Mercredi 1 ^{er} mai
Victoire 39/45	Mercredi 8 mai
Élections européennes	Dimanche 26 Mai
Cocktail Fête des Mères	Vendredi 31 mai

Juin

Fêtes de Saignac et Cambran	Vendredi 28 juin
	Samedi 29 juin
	et Dimanche 30 juin

Juillet

Barricot Républicain	Dimanche 14 juillet
----------------------	---------------------

Septembre

Fêtes du Quartier de Cambran	Vendredi 20
	et Samedi 21 septembre

Octobre

Vide-grenier du Basket	Dimanche 27 octobre
------------------------	---------------------

Novembre

Armistice 1918	Lundi 11 novembre
----------------	-------------------

État Civil

Que du bonheur...

19/04	Eléna, Simone, Fernande LARBÈRE
28/04	Léonie, Inès, Apolline VANNIER
22/06	Paul, Henri, Mayeul LABARRIÈRE
25/06	Nolan BONNAFÉ
15/07	Julia, Léonie, Rosa OLIVEIRA-VINHAS
26/07	Dalya SERRANO HENRY
13/09	Raphaël CASTETS
11/10	Jade MANCIET LAHET
29/10	Pierre, Arthur, Antoine LANOT
05/11	Liam, Mattia CHALON
06/11	Julia, Rose, Mina BEAUMALE
08/11	Liana ROBLEDO-MENDES PEREIRA
17/11	Yzia, Colette, Odette REUTIN ROCHON
16/12	COLUMPSI Ghjuvanni

Ils se sont dit oui

25/04	Jean-Marc CAMIADE & Sylvie FERRET
27/07	Victor VALLOIS & Céline RAVRY
28/07	Yoan, Christophe, Antoine FERREIRA & Audrey COUSSY
31/08	Nicolas, Philippe AUBERT & Pamela FERNANDES

Souvenez-vous

24/01	Yvette, Nicole ILHARRAMOUNHO née GENTIEU
15/04	Angèle GAYAN née LAFOURCADE
31/05	Marie DESPÉRIÈS née LABAGNÈRE
16/06	Jean, Félix FERRY
24/06	Georgette DESLETTRES née COUPÉ

29/06	Anne-Marie MONGIS née CHABOZ
01/07	Louissette DUPIN née LACAZE
14/07	Jack, Yvon RENARD
28/07	Emmanuel, Jean, Michel HILT
14/08	Remy, Jean, Marie MAYER
02/09	Noélie, Jeanne KORACZYNSKA née GAUCHER
04/09	Suzanne, Jeannine, Léonie LEHMANN née JOUAN
20/09	Marie, Thérèse LABORDE-BARBANÈGRE née LE DESCHAULT DE MONREDON-CASEDEVANT
25/09	Louis, Lucien LABOURDETTE
04/10	Jean-Pierre CUOMO
28/10	Chantal RENARD née LANCELIN
21/11	Nicole CALEY née GÉRAUD

Le mot du Maire

La France est encore touchée par un attentat lors d'un moment festif "Le Marché de Noël" à Strasbourg. J'aurai une pensée pour les victimes et leurs familles.



L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux. Mais c'est aussi l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et évènements de l'année écoulée. Je retiendrai :

2018 - 100^{ème} Anniversaire de l'Armistice de la 1^{ère} guerre mondiale.

2018 - Année du Tricentenaire de la naissance de Jacques-François de Borda d'Oro, magistrat, naturaliste, paléontologue. Il vécut au Château d'Oro à Saignac et Cambran et y mourut en 1804.

2018 - Année d'importants travaux routiers sur la commune pour la sécurité, avec un cheminement piéton et la 2^{ème} tranche du Bourg.

Je sais que pendant quelques mois, les difficultés de circulation ont pu gêner au quotidien, mais c'est pour le bien-vivre des citoyens.

2018 - Création de l'Orchestre à l'école.
MERCİ

- aux enseignants, aux parents, aux enfants, aux professeurs du Conservatoire mis à disposition par la ville de Dax.
- à mes collègues élus et à tous ceux qui l'ont soutenu financièrement pour la réussite de ce formidable projet.

MERCİ

- aux membres des Associations, tous bénévoles, ils méritent le soutien de chacun d'entre-nous.
- à tout le personnel, à qui j'adresse toute ma gratitude. Je les vois travailler au quotidien et je puis affirmer qu'ils accomplissent cette mission du service public avec conviction.
- à Christian LALANNE qui, après 37 ans au service de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Bonne retraite !

Notre commune, c'est aussi une équipe de femmes et d'hommes qui sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Je tiens donc à saluer l'engagement de tous mes collègues du Conseil Municipal car ils sont souvent le premier secours et le dernier espoir pour nombre de citoyens.

Ils se joignent à moi et souhaitent que 2019 soit, pour vous et vos proches, pleine de gaieté, de sécurité et de bonne santé.

Le Maire,
Alain FORSANS



Les Services Municipaux

Tarifs applicables à compter du 1^{er} Janvier 2019

LOCATIONS : tarifs à la journée Gratuit pour les Associations de la Commune	Saugnacais	Autres
RESTAURANT SCOLAIRE Salle à manger et Salle des Associations	125	250
SALLE POLYVALENTE et ANNEXE	185	420
SALLE POLYVALENTE et ANNEXE Manifestation à but lucratif	410	620
ANNEXE à la Salle Polyvalente	45	120
CHAMBRE FROIDE à l'Annexe Week-end	55	60
SALLE POLYVALENTE - ANNEXE - CHAMBRE FROIDE Forfait 3 jours	360	600
SALLE de RÉUNION - Près de la Poste 1/2 journée ou soirée	45	80
CLUB DES RETRAITÉS	50	100
LOCATION MOBILIER - Forfait - 1 table - 1 banc - 1 chaise	1,50 1,00 0,50	

Services Divers

CONCESSION CIMETIÈRE (le m ²)	60	
CONCESSION COLUMBARIUM - 1 case pour 2 urnes - 1 case pour 4 urnes	500 1 000	
CONCESSION de CHASSE	45	
PHOTOCOPIE	Noir	Couleur
- Format A4 - la page	0,15	1,00
- Format A3 - la page	0,30	2,00
CANTINE : Prix du repas - Année scolaire 2018/2019		
- Enfants	2,80	
- Adultes	5,50	
- Goûter forfait mensuel	4,00	
GARDERIE : forfait mensuel		
- 1 enfant	13,50	
- 2 enfants	21,00	
- 3 enfants	26,00	
- A la journée (1 ^{er} et 2 ^{ème} jour de présence)	1,00	

ÉCOLES

Élémentaire
05 58 97 81 62

Maternelle
05 58 97 84 51

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 • 13h30 - 16h30

GARDERIE SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h30 - 8h20
16h30 - 19h00

MAIRIE

Tel : 05 58 97 86 38
Fax : 05 58 97 84 23
Courriel :
mairie.saugnac.cambran@
wanadoo.fr
www.saugnacetcambran.fr

**Entretien avec le Maire
ou Adjoint :**
sur rendez-vous

Heures d'ouverture au public :

Lundi, mardi,
jeudi, vendredi :
9h - 12h • 14h - 17h30

Mercredi
9h - 12h

POSTE

05 58 97 86 00

Heures d'ouverture

Du lundi au samedi
11h - 12h45

SITCOM CÔTE SUD LANDES

www.sitcom40.fr
05 58 72 03 94

Mise à disposition de
bennes aux particuliers
(pendant 3 jours pour un
seul déchet) :
142 € l'enlèvement
(Tarifs valables du 1^{er} avril
2019 au 31 Mars 2020)

Points tri sur la Commune :

- Place des Sports
- Carrefour Bégu
(Imp. des Acacias)

SERVICES COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION du GRAND DAX

Siège administratif, accueil : 20, Ave de la Gare - 40100 DAX - 4^{ème} étage

www.grand-dax.fr

Déchetterie Narrosse

Route de l'Observatoire

Du lundi au samedi :
9h00 - 12h00 • 14h00 - 18h00
Fermée les jours fériés

Ramassage ordures ménagères

Lundi et jeudi :
5h00 - 12h00

Ramassage déchets verts & encombrants

Enlèvement 1 fois par mois : téléphoner au 05 58 35 90 30
auprès du Centre Technique du lundi au vendredi :
8h30 - 12h15 • 13h45 - 17h30

Déchets verts : 12 € l'enlèvement ⁽¹⁾

Faire des fagots de moins de 1m, gazon et feuilles dans des poubelles 100L. 1m³ par foyer et par collecte.

Encombrants : 12 € l'enlèvement ⁽¹⁾

Objets ne pouvant rentrer dans le coffre d'une voiture.

(1) : Paiement avant tout enlèvement par chèque à l'ordre du Trésor Public, à adresser à la CAGD, Services Techniques - Village d'entreprises, 862, rue Bernard Palissy - 40990 St Paul Lès Dax

Encore du mieux à la cantine scolaire

Approvisionner les cantines scolaires avec des aliments produits localement, cela relève du bon sens!

Le Chef du restaurant scolaire, Gérard, a décidé de travailler avec Agrilocal40 afin d'améliorer encore plus les repas de nos petits écoliers. Il suffit de consulter les menus pour s'en rendre compte.

Des produits issus de l'agriculture Bio certifiée, du poisson frais directement de la criée de Lorient (Bretagne) ou de Saint-Jean-de-Luz, sont au menu. Pour la gestion des quotas maritimes, nous ne connaissons pas la variété du poisson jusqu'à sa livraison.

Un suivi visuel sur les achats des producteurs locaux est affiché à la cuisine (plateforme Agrilocal40).

Agrilocal40, Kesako ? Et comment ça marche ?

L'acheteur chef cuisinier lance une consultation via internet sur la plateforme Agrilocal40 afin de sélectionner les produits, choix du type de marché, choix du produit parmi la liste proposée, choix de la quantité, choix de la diversité, choix de la qualité, choix du meilleur...

Priorité est donnée aux circuits courts : on appelle circuits courts l'absence d'intermédiaires entre les fournisseurs locaux (producteurs, éleveurs, entreprises locales) et les consommateurs que nous sommes. Rien à voir avec ce que l'on pourrait croire, la distance entre les deux structures.

Qui sont les fournisseurs ? : des producteurs landais agricoles géolocalisés, des entreprises locales en mesure de présenter une garantie au niveau de la traçabilité des produits, des artisans bouchers, des artisans boulangers, des maraîchers...

Qui sont les acheteurs ? : les collèges, les cantines scolaires, les maisons de retraite, les lycées agricoles, les services à la personne, les villages vacances, certains restaurants et hôtels.

Mot d'ordre : esprit d'équipe, et sur le terrain on ne lâche rien !



Les Entreprises Saugnacaises

ACHAT - REVENTE voitures occasion
NET AUTO
1, Impasse du Born
06 49 71 25 07

AGENCE IMMOBILIÈRE
SPÉCIALISTE EN VENTE PHARMACIE
MONGAY DÉVELOPPEMENT
865, Route de Sort
05 58 97 00 00

AGENCE MARKETING et COMMUNICATION
Frelonbleu – SARL OCTAVIE
705 bis, Route de Sort
06 70 40 55 29 www.frelonbleu.com

IMMOBILIER – Mandataire LOGIMM
CADET Honorine
6, Rue de la Chalosse
07 50 22 79 80

APICULTEUR
LAMOLIATE Robert
355, Avenue de la République
06 26 55 85 48

ARCHITECTE
ATELIER DU LUY
THIEVENAZ Hervé
725, Avenue de la République
05 58 97 00 19

ATELIER de COUTURE
AU FIL DES IDÉES
POUYMAYOU Magali
645, Route de Cambran
05 58 97 84 41

BRICOLAGE - JARDINAGE
PETITS TRAVAUX
ROBIN Thierry
3, Rue d'Albret
06 73 07 84 30

CARRELAGE Neuf et Rénovation
LASSERRE Jean-Pierre
210, Rue Marie Curie
06 85 17 26 05

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
Neuf et Rénovation
LARBÈRE Thomas
90, Chemin de Montpeyroux
06 85 87 89 50

COIFFURE VIRGINIE
Hommes – Femmes - Enfants
825, Avenue de la République
05 58 97 85 51

COIFFURE à DOMICILE (Mixte)
MÉLODIE COIFFURE
06 31 09 63 11

ELECTRICITÉ - PLOMBERIE
Divers Travaux du Bâtiment
E.G.T
310, Route de Sort
06 49 95 95 20

ELECTRICITÉ du BATIMENT
BARTHÉLÉMY Fabien
510, Route d'Orthez
07 83 97 07 63

ENTRETIEN PARCS et JARDINS
RUPPEL Mathieu
140, Rue Marie Curie
06 77 53 00 74

EPICERIE - ESSENCE - TABAC
JOURNAUX - DÉPÔT de GAZ
MONDIAL RELAY
VOISIN Christine
420, Route d'Orthez
09 61 00 87 95

EXPLOITANT FORESTIER
SARL G.A. BOIS
6, Rue d'Albret
06 80 05 57 37

FAÇADIER - Enduits de façade
Neuf et Rénovation
SARL ENDUIT SAUGNACAIS
2, Rue du Pays d'Orthe
06 08 54 29 11

FRIGORISTE - CHAMBRE FROIDE -
POMPE A CHALEUR
SARL CONQUÉRÉ Froid
70, Impasse des Acacias
05 58 74 33 04

INFOGRAPHIE
CRÉATION SITES INTERNET
Société ALDÉAN
ZUBILLAGA Képa
1125, Route de Sort
05 58 97 82 23

JARDINAGE - PETITS TRAVAUX
FRICHET Michaël
2000, Route d'Arzet
06 22 43 50 67

MAÇONNERIE - CARRELAGE
ASSAINISSEMENT - CHARPENTE
DUPLA et FILS
140, Route de Saint-Pandelon
05 58 97 80 42

MAÇONNERIE - CARRELAGE
SARL GRANDA - LARROUQUETTE
1540, Route d'Orthez
05 58 97 80 45

MAÇONNERIE GÉNÉRALE
MARTINS OLIVEIRA Ruben
18, Rue Frédéric Chopin
06 17 03 36 52

MAÎTRE D'ŒUVRE
Permis de Construire et suivi
des travaux pour tous projets de
construction
MARQUIS Arnaud
1290, Route de Cambran
06 88 89 81 59

NARROSSE BOIS
Achat - Vente Bois de chauffage
Prestations de Services
BERRY Philippe
560, Route de Portedijaux
06 60 82 15 82

ORCHESTRE et DISCO MOBILE
TOLOU Bernard et Isabelle
4, Impasse des Fougères
05 58 97 86 67

PEINTURE
REVÊTEMENT SOLS ET MURS
CAZAILLON Jean-Jacques
1100, Route de Cambran
05 58 97 84 22

PEINTURE
Intérieur / extérieur et vitrerie
FT Peinture
TISSIER François
105, Rue Marie Curie
06 74 68 99 50

AGENCEMENT - LINO - PEINTURE
Rénovation
PERROT Robert
185, Route de Bénesse
06 20 46 98 99

PHOTOGRAPHE
Mariage - Grossesse - Nouveau-né
LE VAN Anne Sophie
www.annesophielevan.com
07 78 34 58 28

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
LABAT Jean-Yves - Maître Artisan
330, Avenue Jean-Charles de Borda
06 23 03 52 30

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE
TAZDAÏT Lahcen
7, Rue d'Albret
06 74 27 62 08

RAMONAGE Sud-Landes
BOUIN Florent
255, Chemin du Pouy d'Arzet
06 24 55 39 97

RÉPARATION MOTOCULTURE
LACHAUSSÉE Luc
06 80 37 71 44

RESTAURANT

LE PETIT TACHOIRES

1345, Avenue de la République
05 58 97 88 99

SURFACE ALIMENTAIRE

LEADER PRICE

Route d'Orthez
05 58 98 12 12

TATOUAGE

DUBOIS Céline

3bis, Rue du Seignanx
06 09 26 01 24

TOILETTAGE CANIN à DOMICILE

Camion aménagé

PAULA TOUTOU MOBIL

06 21 07 31 07

VENTE de MINÉRAUX et PIERRES

FINES

DESCLAUX Frédéric-Marie

115, Rue J-François de Borda d'Oro
06 22 49 02 34

VENTE DIRECTE de CANARDS GRAS

et de VEAUX SOUS LA MÈRE

EARL du "Haou d'Arzet"

CHICOYE JM. et DISCAZEAX R.

580, Route de Saint-Pandelon
06 07 90 88 05

Les services de proximité

SERVICES MÉDICAUX et SOCIAUX

PÔLE SANTÉ

1250, Avenue de la République

INFIRMIÈRES LIBÉRALES 05 58 97 82 07

- HILLAIRE-MARCEL Joëlle
- BIELLE Candice
- CASTAIGNEDE Amélie

CHIRURGIEN DENTISTE

395, Route d'Orthez - 05 58 97 82 10

- DUBRASQUET Jean-Frédéric

KINÉSITHÉRAPEUTES

4, Rue Frédéric Chopin - 05 58 97 80 76

- ARMAGNACQ Marie-Claude

1240, Avenue de la République - 05 58 97 80 98

- PASCAL Isabelle • GUERRA Nelson
- STELLS Baudoin • LAJUS Céline

PHARMACIE

Carrefour Bégu - 05 58 97 82 25

PHARMACIE du LUY

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence téléphonique 05 58 58 03 25

du lundi au vendredi de 9 h à 10 h

Madame PABON Charlotte reçoit sur rendez-vous
au Centre Médico Social
Résidence les Rives de l'Adour
4, Rue de la Tannerie à DAX
et peut également se rendre à domicile ou en Mairie

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame Mireille BACHÉ

Monsieur Paul DUMAS

reçoivent sur rendez-vous à la Mairie de Dax
05 58 56 80 00

Le recours à un conciliateur de justice est entièrement gratuit et peut éviter d'engager un procès. Le conciliateur est une personne bénévole nommée par le premier Président de la Cour d'Appel. Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion. Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.

Les Assistantes maternelles agréées

DELOS Sandra
DELPORTE Virginie
LACHAUSSÉE Corine
MÉRIGUET Gaëlle
ROUSSEL Hélène
SALLEFRANQUE Sonia

7, Rue du Seignanx
60, Chemin de Bouheben
70, Rue Maurice Ravel
7, Rue de la Chalosse
8, Rue de la Chalosse
35, rue Alex Lisal

06 18 49 62 61
06 32 14 96 70
05 58 97 02 79
05 58 97 02 78
06 78 67 00 31
06 07 10 12 69



Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire, gère plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes.

Le CCAS informe et oriente le public dans le cadre de la prévention sociale et notamment dans les différentes démarches rencontrées. Toute demande est relayée auprès du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) qui propose de nombreux services :

La téléalarme dont plusieurs saugnacais bénéficient.

Le portage des repas à domicile : les menus sont équilibrés et les régimes prescrits peuvent être demandés.

L'aide à domicile : aide auprès des personnes âgées ou personnes handicapées qui ne peuvent assurer seules les obligations de la vie quotidienne. Cela leur permet de rester à domicile en assurant leur autonomie.

Le CCAS offre le traditionnel Goûter des Aînés en janvier et le **Cocktail de la Fête des Mères** qui rencontrent un vif succès. Comme chaque année, un cadeau est distribué au domicile des personnes âgées de plus de 75 ans.

Le Centre de Loisirs de NARROSSE est toujours fréquenté par de nombreux enfants saugnacais et le montant de la participation communale est très important.

Pour toutes inscriptions de vos enfants à partir de 3 ans :

09 64 06 01 66

mail : centredeloisirs.ncy@orange.fr

Site : www.sivu-ncy.com

Le Centre est ouvert :

- Le mercredi après-midi de 11h45 à 18h30
- Accueil entre 11h45 et 12h30 à l'école élémentaire de Narrosse pour ceux qui mangent à la cantine scolaire de Narrosse
- ou à 13h30 au centre de loisirs pour ceux qui ne mangent pas
- Durant les vacances scolaires (sauf Noël), ouvert de 7h30 à 18h30 tous les jours.



En ce qui concerne l'amélioration de l'Habitat **OPAH-RU**, la commune continue de participer aux divers projets à hauteur de 10% de la subvention accordée par le Grand Dax.

Une participation de la Commune pourra être accordée aux personnes défavorisées qui désirent emprunter le transport à la demande / **Réseau Couralin**. Elles doivent en faire la demande en Mairie.

Cabine à lire

Une étonnante bibliothèque va faire son apparition au cœur du village. Où ? Dans une ancienne cabine téléphonique installée dans le parc de la mairie.

Si un désir de lecture nouvelle vous démange, vous n'aurez qu'à venir fouiner dans La cabine à lire, c'est gratuit et sans inscription.

Le concept c'est le partage.

Chacun décide de feuilleter un livre sur place, de l'emporter chez soi, d'en remettre un autre.

Ou encore remplacez-le par un de vos livres personnels (romans, littérature jeunesse...), le but étant aussi de faire découvrir de jolies choses à vos voisins lecteurs, pas de débarrasser son grenier.

Déposez, empruntez, lisez....



Deux anciens Élus honorés

Deux anciens élus ont été honorés par la remise du diplôme de Maire Adjoint honoraire. C'est au cours d'une réception qu'il fut remis à Madame Danièle BOURDENX et Monsieur Gaston BARGELÈS.

Ces nominations ont fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral nominatif de M. Frédéric PÉRISSAT, Préfet des Landes.

M. Gaston BARGELÈS : quatre mandats d'élu de 1977 à 2001 dont trois d'adjoint.

Mme Danièle BOURDENX : trois mandats d'élue en tant qu'adjointe de 1983 à 2001.

Au cours de ces mandats, ils ont contribué à de nombreuses réalisations qui ont marqué le développement de la Commune.

C'est en présence de nombreux élus anciens et actuels que Mme DEPRez-BOUDIER Véronique, Sous-Préfète à DAX, leur a remis le diplôme en les félicitant pour leur action efficace et dans la durée au service de l'intérêt général.

Puis, M. Fernand SANGLA, ancien Maire, leur a adressé quelques mots.

C'est ensuite M. Jean-Marie SAUBANÈRE, Président des Anciens Maires et Adjointes des Landes, qui leur a remis le diplôme de l'ADAMAL en les remerciant pour leur engagement dans ce mandat d'élu local.

Le Maire, Alain FORSANS, les a également remerciés :

"Voilà donc la valeur de cette cérémonie qui ne sera jamais à la hauteur de la gratitude de notre commune à votre égard et, à travers vous, à l'égard de toutes les personnes qui s'engagent au service de tous.

L'engagement public est difficile. Il nécessite des sacrifices personnels, professionnels et familiaux importants. Mais ce mandat d'élu, comme vous avez dû le ressentir, est passionnant car au plus près de nos concitoyens.

Au nom du Conseil Municipal et des habitants de la Commune, soyez remerciés pour votre engagement, votre dévouement, votre disponibilité puisque vous œuvrez encore dans les associations de la Commune.

*Merci à vous d'avoir tant fait,
Merci à vous d'avoir tant donné !"*



Du côté du personnel technique



Équipe technique au complet :
AUZEMÉRY Brice, CASTAIGNÈDE Thierry,
DEBIBIÉ Alexandre, NAPIAS Benoit



Christian LALANNE a fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} octobre 2018. Il avait intégré le service technique de la commune le 1^{er} octobre 1981. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa retraite.

Alexandre DEBIBIÉ, intègre l'équipe technique avec un contrat "Parcours Emploi Compétence" Bienvenue !



Du côté du personnel de l'école et du restaurant scolaire

Hugo CHOISELLE, entré à la commune avec un contrat Emploi Avenir de 3 ans, a quitté notre commune le 30 juin 2018. Nous le remercions vivement et lui souhaitons un bel avenir.

Il est remplacé par Virginie COCLIN à qui nous souhaitons la bienvenue



Citoyen Européen : inscription sur les listes électorales

Les prochaines élections européennes se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019**.

Plus besoin de se précipiter avant le 31 décembre pour s'inscrire sur les listes électorales en vue des élections de l'année à venir.

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre.

Le Ministère de l'Intérieur rappelle que le nouveau principe est une inscription possible jusqu'au 6^{ème} vendredi avant le vote.

En 2019, alors que les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 31 mars.

Pour avoir son nom marqué dans les registres électoraux, il existe trois possibilités : en ligne, par courrier ou au guichet de la mairie (l'inscription en ligne n'est possible que dans les communes où le service est disponible)



Pièces justificatives à présenter à la mairie :

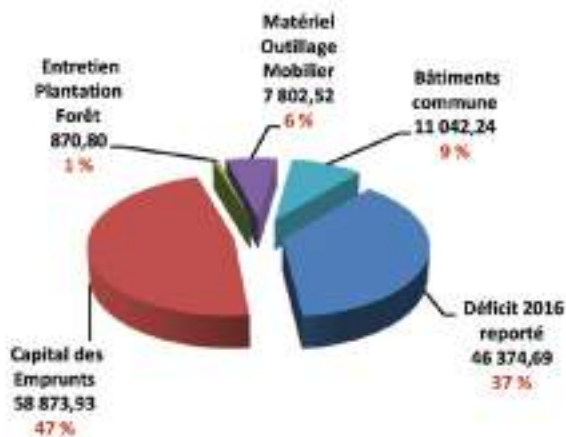
- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (recto verso)
- Photocopie d'un justificatif de domicile

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

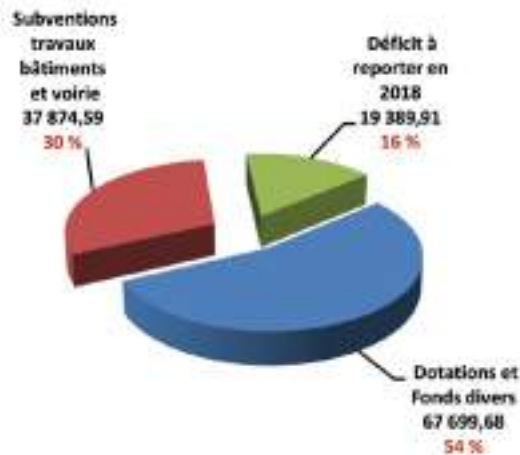
Budget Communal

Compte administratif 2017

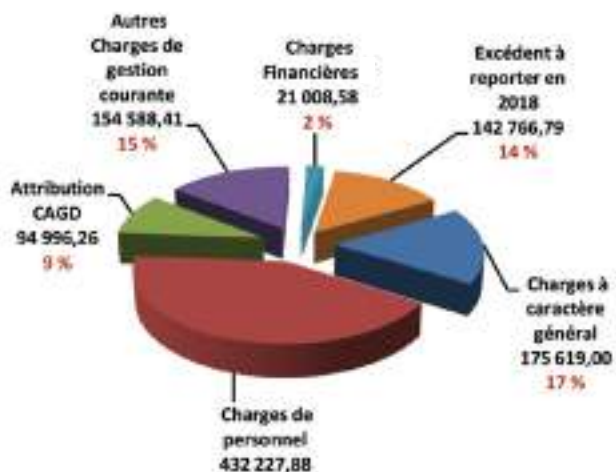
Dépenses d'Investissement 124 964,18 €



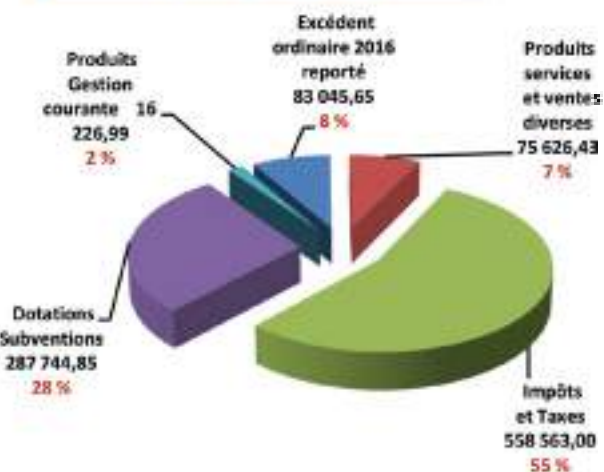
Recettes d'Investissement 124 964,18 €



Dépenses de Fonctionnement 1 021 206,92 €



Recettes de Fonctionnement 1 021 206,92 €



Pour l'année 2018

C.C.A.S. -

Le budget prévisionnel s'équilibre à 25 786 € dont une participation au Centre de Loisirs de NARROSSE de 22 000 €

ECOLE -

Le budget prévisionnel s'équilibre à 7 368,85 € dont 7 068 € pour l'achat des fournitures scolaires
La commune a voté une subvention de 1 000 € pour le remplacement de certains livres, 3 532 € pour les voyages scolaires et 2 500 € pour le transport des enfants en bus à la piscine

DETTE COMMUNALE -

Le montant du remboursement du capital des emprunts est de 61 139 € et le montant des intérêts de 18 786 €

LES TROIS TAXES -

Augmentation de 1% - Produit attendu pour la commune 500.886€

Taxe d'habitation : 14,31 %

Taxe foncier bâti : 16,16 %

Taxe foncier non bâti : 52,40 %

Travaux d'investissement de la commune au cours de l'année (TTC)

Charpente maternelle 17 023,37 €
Réfection toiture, couverture tuiles méridionales
Isolation renforcée

Orchestre à l'école 10 412,85 €
Achat des instruments de musique

Matériel et outillage
Tondeuse frontale 413,81 €
Sèche linge 414,00 €

Travaux Avenue de la République 385 083,11 €
Création d'un cheminement piéton / acomptes

Salle polyvalente *En cours*
Réfection toiture au dessus de l'agrandissement



Travaux d'entretien sur la voirie communautaire



DÉSIGNATION	UNITÉ	QUANTITÉ	COÛT (€)
Zone bleue Curage de fossés, busage, ouvrage, talus Routes du Conte, de Labescaou, de la Vieille Forge, de Saint-Pandelon et angle du Chemin du Pouy d'Arzet	heures	32	1 950
Zone verte Travaux de fauchage : sur différentes routes Elagage : Routes de St-Pandelon, de Pouillon, de Labescaou, du Courant, du Conte, de Husté, de Portedijaux et de l'Eglise de Cambran. Rues Marie Curie, Francis James, Baudelaire et de Borda d'Oro. Chemins de Montpeyroux et de Hitte.	h	340	21 500
Signalisation de Police - verticale et horizontale Remplacement de panneaux usagés ou dégradés, marquage routier Routes de l'Orée du Bois, de Houeilles et de l'Eglise de Cambran Rues Condorcet et Marie Curie. Impasse des Pins. Place de la Fraternité	h	41	2 060
Mise en sécurité – Nid de poule, maçonnerie, divers, patrouille opérationnelle, dégagement chaussée Routes de l'Eglise de Cambran, de Saint-Pandelon. Rues Baudelaire, Marie Curie, Francis James. Impasse des Acacias	h	92	3 515

PROTÉGEONS NOTRE ECOSYSTÈME

Aujourd'hui nous pouvons faire un constat qui est assez inquiétant. La biodiversité que forme notre écosystème est en nette régression, il suffit d'observer autour de nous pour se rendre compte de cet état.

Des plantes et des insectes venus d'ailleurs ont envahi notre territoire dont la plupart classés nuisibles. Comme si ce n'était pas suffisant, ces intrus ne possèdent pas de prédateurs naturels.

L'homme se doit d'intervenir mais pas n'importe comment, laissons ce rôle aux chercheurs du CNRS de mettre en place les meilleures solutions.

Une étude allemande démontre une disparition de 75 % des insectes volants, ce qui a bien sûr, une incidence sur la vie des oiseaux : 30 % de cette population en moins en l'espace de 15 ans. Si aujourd'hui l'homme ne modifie pas son attitude au niveau environnemental, nous allons vers une catastrophe écologique dans les prochaines années.

Dans un premier temps il faut préserver notre biotope, nos espaces naturels et surtout, avant utilisation, analysons l'impact foudroyant des pesticides pas toujours utilisés à bon escient.

DISPARITION DES PRODUITS DE SYNTHÈSE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Depuis 2 ans, la loi Labbé a permis aux collectivités de montrer l'exemple. Nous savons que la mise en place des alternatives au désherbage n'aura jamais l'efficacité des produits chimiques. D'un autre côté, nous pouvons nous réjouir de voir réapparaître certaines espèces herbacées ainsi que de voir des insectes virevoltant sur des plantes fleuries. Dès le 1^{er} janvier 2019, le particulier ne pourra plus se procurer ce type de produits dans aucun commerce.



Cimetière

Ouvrons une parenthèse sur le cimetière, sensible en matière d'entretien et notamment de désherbage.

Comme évoqué précédemment, rien ne vaudra l'efficacité des herbicides chimiques, toutes les alternatives à notre disposition aujourd'hui ne pourront satisfaire les attentes de quelques administrés.

Par l'intermédiaire de notre service, nous mettons différentes techniques pour stopper ou enrayer le développement de ces adventices. Régulièrement des opérations manuelles, mécaniques ou thermiques sont réalisées. Nous ferons notre possible pour tenir ce lieu de recueillement propre.

Dans les petits cimetières comme le nôtre, les allées principales ou secondaires sont souvent stabilisées par de la grave ou différents cailloux, ce qui favorise à terme la germination des herbes spontanées.

Nous sommes bien conscients que cet enherbement n'est pas du goût de tous les usagers. A l'inverse, d'autres administrés se félicitent de ces nouvelles techniques.

En conclusion nous pourrions dire qu'il est quand même plus agréable d'observer une végétation naturelle que d'utiliser des produits de synthèse dont les effets secondaires sont dévastateurs pour notre environnement.

La Margaritifera Auricularia

Mais qui suis-je ?

On m'appelle plus couramment la Grande Mulette. Je suis une moule d'eau douce et on me distingue de mes cousines car le milieu de ma coquille est légèrement incurvé, ce qui me donne une forme d'oreille humaine. **Je peux vivre jusqu'à 150 ans et mesurer 20 cm.**

Je suis en danger critique d'extinction et je bénéficie de nombreux statuts de protection au niveau national, européen et mondial.

Je figure sur la liste rouge des mollusques de France. Pourquoi suis-je en danger ? Plusieurs raisons peuvent l'expliquer : ma surexploitation, la pollution de l'eau, la modification des rivières, etc...

Et les bébés mulettes me direz-vous ?

Lorsque mes petits naissent (glochidies), ceux-ci doivent trouver un poisson hôte et s'accrocher à ses branchies sur lesquelles ils resteront une période d'environ un mois, le temps de prendre des forces.

Au bout d'un mois, mes enfants devenus juvéniles, quittent leur poisson hôte pour avoir une vie autonome. L'idéal est des sédiments oxygénés (graviers, galets) où ils pourront s'enfouir le temps de devenir adultes.

Et oui, je vis à Saignac, un des rares sites en France, dans le Luy, au sein d'une colonie d'environ une centaine de spécimens.

Pour me protéger, la Commune a engagé avec le Département des Landes, la mise en place d'un espace naturel sen-

sible. Un comité de pilotage s'est créé avec plusieurs partenaires : la Commune, le Département, le SBVL, l'AFBSD40, le CPIE Seignaux, l'Institution Adour, l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Je suis suivie par une équipe de l'ingénierie écologique BIOTOPE et je fais partie d'un programme LIFE+ avec l'Université de Tours.

Si vous me rencontrez, merci de ne surtout pas me toucher ou me changer de place. Cela pourrait fortement compromettre ma survie. Je vous joins une belle photo.



Photos de © T. Gatelier/CD40

Un défibrillateur à l'entrée de la salle polyvalente

Notre municipalité est équipée depuis plusieurs années d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Dernièrement, celui-ci a été installé dans une armoire à l'entrée de la salle polyvalente.

Chaque année, environ 50 000 personnes en France meurent d'un arrêt cardiaque. Beaucoup de ces décès surviennent en présence de témoins qui sont bien souvent impuissants devant ce drame pour lequel il faudrait intervenir rapidement. Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et à leur sécurité d'utilisation.

Pourquoi un défibrillateur à disposition du public ?

Avec un délai d'intervention des secours qui peut difficilement être réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public.

Tout en appelant le 15, qui va se charger d'envoyer les secours adaptés, l'utilisateur du défibrillateur va être guidé pour prendre en charge rapidement la victime.

Y-a-t-il des risques à l'utilisation de cet appareil ?

Après la pose des électrodes, l'appareil procède à un diagnostic qui décidera, ou pas, son déclenchement. Le défibrillateur ne délivrera donc de choc électrique que si celui-ci est nécessaire. Il ne choque que les fibrillations ventriculaires. Il va aussi guider l'utilisateur pour la réalisation du massage cardiaque, indispensable pour assurer la circulation du sang. Les données collectées par l'appareil serviront ensuite aux services de secours.



À l'échelle du Bassin Versant des Luys...

Depuis le 1^{er} janvier, les Communautés de Communes, dont la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à laquelle nous appartenons, ont pour compétence obligatoire la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Tout ou partie de cette compétence a été transféré aux divers syndicats rivières œuvrant sur leur territoire.

Sur le Grand Dax, nous avons : le Syndicat du Bassin Versant des Luys, le Syndicat du Moyen Adour Landais et le Syndicat Mixte du Bas Adour.

Si, avant 2018, les communes contribuaient au fonctionnement et à l'investissement de chaque syndicat, à ce jour, ce sont bien les EPCI avec la possibilité de lever ou non une taxe dite "Gémapi" permettant de répondre aux travaux d'intérêt général au travers des Syndicats.

Revenons à notre échelle Communale, avec le Syndicat du Bassin Versant des Luys, composé de 59 communes en 2017, et qui compte aujourd'hui 5 communautés de communes des Landes (70 communes) : CC Coteaux et Vallée des Luys (Amou), CC Chalosse Tursan (Hagetmau), CC Terres de Chalosse (Montfort en Chalosse), CC Orthe et Arrigans (Peyrehorade) et la CA du Grand Dax.

Après une étude commune à l'échelle interdépartementale sur ce Bassin Versant des Luys de 1500 km², c'est tout naturellement que le SBVL va poursuivre son extension vers l'amont (Pyrénées Atlantiques) dans l'objectif d'une gouvernance unique et opérationnelle dès 2019, qui permettra de mener à bien le futur programme pluriannuel de gestion des cours d'eau cohérent et solidaire dans le respect du milieu naturel et des activités environnantes, couvrant au total 9 Communautés de Communes (160 communes). Cela représente près de 1350 km de cours d'eau et ruisseaux dont 750 km dits principaux. Afin d'exécuter pleinement cette mission de gestion des cours d'eau à l'échelle du Bassin Versant des Luys, l'étude interdépartementale avait fait remonter des besoins : techniques, humains et financiers, validés en commun accord entre les neuf Collectivités du bassin. Après l'embauche dernièrement d'une responsable administrative et comptable, un deuxième poste de technicien sera ouvert dès le début de l'année 2019.

De nombreux changements tant sur la structuration que dans sa représentativité par les élus vont se poursuivre au sein du SBVL, comme cela a été le cas encore dernièrement avec le changement de présidence, afin d'être en accord avec les derniers décrets de lois. M. Jean-Jacques DANE a ainsi remplacé M. Jacques DUFAU après 17 années passées au plus proche des Luys.

NB/ Etude et travaux bénéficiant de subventions du Conseil Départemental, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de la Région Nouvelle Aquitaine...



Suite à la crue de juin 2018, dégagement de chablis et rémanents de bois enchevêtrés en amont du bourg de Saugnac et Cambran (RD322).

Dégagement du lit et des berges du luy sur Saugnac, suite à la crue de juin (rémanents mobilisés par la crue, issus d'une coupe privée de peupliers).



Le Syndicat du Bassin Versant des Luys et son Technicien Rivières Olivier CASENAVE

Appel au civisme des acteurs proches du Luy

Lors de crues, les rémanents de branches ou bois issus de coupes et laissés en l'état sur les berges ou zone inondable, sont source de conflits d'usage pouvant engendrer par accumulation des risques de rupture à l'aval : d'ouvrage, de stations d'irrigation, doublés d'un risque d'inondation proche des infrastructures, des zones habitées sans oublier la détérioration des berges et des milieux naturels.

Afin de pallier à ces problématiques, il est fortement conseillé voire nécessaire soit de broyer finement les rémanents, ou de les évacuer hors de prise de crue, voire mis en tas assez éloignés du lit et piquetés.

Lors de coupes sylvicoles, il est primordial de respecter la végétation en bord de berge et éviter tout rémanent dans le lit du cours d'eau.

Pour tout conseil, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie, du technicien rivières ou de l'animateur N2000 du CPIE.



Les travaux d'investissements pour l'année 2018 rentrent dans le cadre du SIVU, à savoir :

- Dégagement mécanique et manuel des semis de la parcelle 2 partie (2,80 ha),
- Dégagement mécanique et manuel des plantations des parcelles 12a, 12c, 14 p (7,09 ha)
- Dégagement mécanique des parcelles 2a partie et 1 (10,79 ha)

Pour les recettes : très bonne vente (TTC)

- Pour la parcelle 2a achetée par les établissements CANADELL pour un montant de 41 650 €
- Pour la parcelle 9a achetée par la société LAPASSADE pour un montant de 10 070 €
- Pour la parcelle 7c achetée par les établissements DOLHAGARAY pour un montant de 10 500 €

Coupe à l'unité de produit :

- Vente à 8,60 € le stère pour les parcelles 5b et 16. Acheteur : Gonzales B.
- Vente à 12,01 € le stère pour les parcelles 5a et 7b. Acheteur : XP BOIS

Arboretum



En 2013, l'implantation d'un arboretum par les élus et les enfants de l'école était réalisée sur une parcelle de 3500m² qui avait été dévastée par la tempête Klaus en janvier 2009. En 2018, les arbres ont bien grandi...



Feux de forêt : les prévenir et s'en protéger

En 2017, en France, *plus de 4400 feux ont parcouru plus de 26 000 ha*, essentiellement dans le sud de la France, avec une sécheresse très marquée et très longue dans la région méditerranéenne et dans le massif aquitain. Au delà de l'été, des incendies ont encore eu lieu dans certaines régions.

L'activité humaine est la principale cause de déclenchement d'incendies, que ce soit du fait d'une activité économique ou bien d'une activité quotidienne (mégots de cigarettes, barbecues ou feux de camps...).

La moitié de ces feux d'origine anthropique sont dûs à des imprudences et des comportements dangereux qui pourraient être évités en appliquant les bons gestes.

Cette situation a conduit les ministères concernés par la prévention et la lutte contre les incendies à mettre en place une campagne nationale interministérielle de prévention visant à diffuser les bons comportements, et les conseils à adopter face au risque incendie de forêt ont été mis en place. Toutes les informations concernant cette campagne sont disponibles sur :

<http://www.landes.gouv.fr/feux-de-foret-les-prevenir-et-s-en-protéger-a4569.html>

Grand Dax : un projet de PLUi-H

C'est en décembre 2015 que la Communauté d'Agglomération du Grand Dax a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat (PLUi-H). Le Diagnostic du territoire a permis de dégager les enjeux dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en vue de les traduire dans le volet réglementaire.

Il est ainsi prévu d'arrêter le PLUi-H en janvier 2019 pour une approbation en décembre de la même année. L'année 2019 constituera l'année de consultation des personnes publiques associées et de la population via une enquête publique.

Le diagnostic : l'évaluation du territoire

Le diagnostic humain : une agglomération attractive bénéficiant d'une croissance démographique positive malgré un ralentissement par rapport à la fin des années 2000, une croissance de l'emploi, essentiellement tertiaire, et une offre en logements méritant un effort de diversification et de mixité sociale pour s'adapter aux besoins de la population et à la tendance au vieillissement.

Le diagnostic territorial : la prédominance de l'usage de la voiture malgré l'optimisation récente de l'offre en transports en commun ainsi qu'un schéma cyclable qui visent à proposer des alternatives responsables. Le renforcement des centralités, du commerce de proximité et de l'identité du territoire participent à une préservation du cadre de vie et des ressources naturelles.

Le diagnostic environnemental : de riches et diversifiées ressources naturelles (barthes, massif forestier, zones humides...) mais également des risques à prendre en compte (inondations, qualité de l'eau...).

Le PADD : le volet politique et l'identité du PLUi-H

Le PADD ambitionne un urbanisme durable respectueux du cadre de vie, un territoire équilibré et solidaire et un bassin de vie affirmé, intégré dans les dynamiques économiques régionales.

Le volet réglementaire :

Il traduit les enjeux définis dans le PADD. Il est composé des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), du Règlement écrit et du Zonage. Les OAP définissent les conditions d'aménagement des zones à urbaniser (AU) à travers des règles écrites et un schéma. Le Zonage définit sur plans la destination du foncier : les zones à urbaniser (AU), les zones urbanisées (U), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N). Le Règlement écrit précise les conditions de construction et de préservation des espaces et du bâti à respecter.

Le choix des zones constructibles, dédiées au développement de l'Agglomération, se fait au regard de la continuité avec l'urbanisation existante, de la présence des réseaux (assainissement collectif...), des contraintes, des enjeux environnementaux, agricoles ou forestiers identifiés...

Calendrier

Diagnostic : finalisé, projet à disposition du public

PADD : débat en conseil communautaire le 7 novembre 2018 : projet à disposition du public

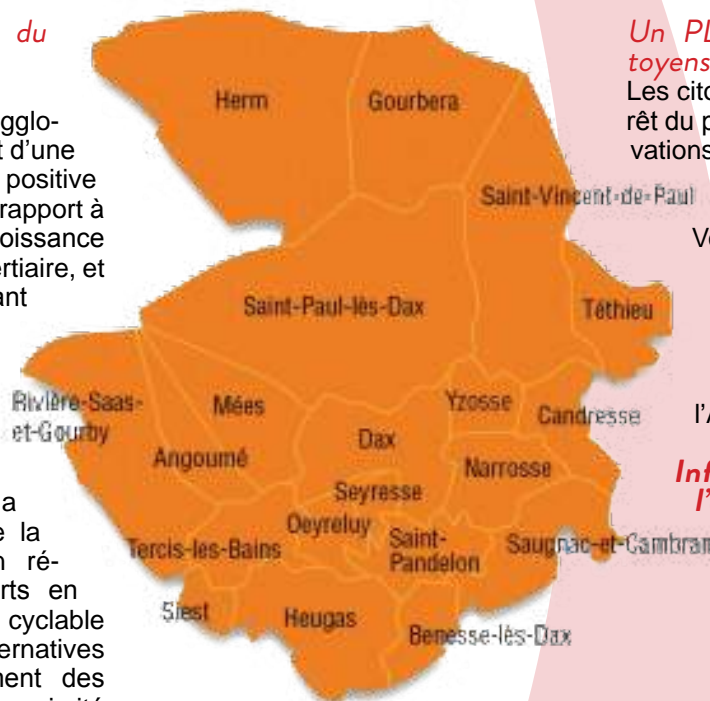
OAP - Règlement écrit - Zonage : en cours.

Un PLUi-H concerté avec les citoyens du Grand Dax

Les citoyens sont sollicités jusqu'à l'arrêt du projet afin d'émettre leurs observations.

Vous trouverez l'ensemble des informations et documents disponibles (délibérations, documents, articles, lettres d'information...) en mairie, au siège et sur le site internet de l'Agglomération.

Informez-vous et participez à l'élaboration du projet de PLUi-H



Dans le respect des obligations juridiques, le Grand Dax porte une attention particulière à la maîtrise de l'artificialisation des sols. L'objectif de réduction de la consommation foncière d'ici 2030 est de - 50% pour l'habitat et de - 30 % pour les équipements et l'économie. La valorisation des espaces déjà urbanisés est privilégiée. Le projet fixe à 10 ans les besoins de zones constructibles. Il fait état d'un excédent des zones constructibles et de la nécessité de les réduire d'environ 450ha à l'échelle des 20 communes du PLUi-H.



Le Sydec, rapport annuel l'éclairage public sur notre commune

PATRIMOINE AU 25 SEPTEMBRE 2018

Réseaux : longueur totale 1542 mètres dont 622 en aérien et 920 en souterrain

Armoires -

Nombre d'armoires : 12

Puissance totale mesurée : 32 KW

Type de commande : horloges astronomiques : 12

(horloge électronique calculant quotidiennement les heures d'allumage et d'extinction en les synchronisant exactement avec le coucher et le lever du soleil)

Points lumineux - 280 supports dont :

Candélabres : 234

Poteaux : 38

Projecteurs encastrés : 8

Nombre de lampes - 280 dont :

SHP : 263

IM : 2

LED : 8

AUTRES : 7

INTERVENTIONS 2017

Répartition des signalements dans GEOLUX

Nombre total de signalements 20 dont :

Normal : 17

Urgent : carrefour giratoire ou quartier commercial : 3

Dépannages réalisés :

Nombre total d'interventions : 20

Remplacement lampes : 26

Remplacement appareillage : 5

Autre : 4

TRAVAUX EP 2017

<i>Sécurisation vers le bourg</i>	TTC	26 954,32 €
Participation commune		8 867,09 €
Participation SYDEC		18 087,23 €

Attentes BT EP FT liées

AMENAGEMENT VOIRIE BOURG	TTC	5 509,89 €
Participation commune		1 812,57 €
Participation SYDEC		3 697,32 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

La Commune s'engage un peu plus dans la politique de réduction des coûts et de l'impact environnemental.

De plus en plus sensibles à la maîtrise des dépenses, au budget Fonctionnement de la commune, et à l'enjeu de la pollution lumineuse, les élus ont décidé d'éteindre une grande partie de l'éclairage public en cœur de nuit de 23h30 à 6h00.

Toutefois, il sera maintenu allumé 1 foyer sur 2 sur les ronds-points, les grands axes et les entrées de lotissement situés sur ces axes.

Pour des raisons de sécurité, nous maintiendrons l'éclairage lors des Fêtes Locales ou importantes manifestations et ce sur les voies autour du site où se déroulent les manifestations. Des études montrent qu'éteindre les lumières en cœur de nuit ne génère pas plus de délits ou d'incivilité. Donc sur les 280 points lumineux existants sur la commune, seulement 42 resteront allumés toute la nuit.

Les nouveaux luminaires installés seront équipés de LED, source d'éclairage moins énergivore.

Outre les économies générées par l'extinction de l'éclairage public, ce qui dans les villes se fait de plus en plus, il s'agit également de lutter contre la pollution lumineuse qui a un réel impact sur la biodiversité nocturne.



Aides aux jeunes ...

<https://www.landes.fr/>

Aide au Permis de conduire

La Région Nouvelle-Aquitaine favorise l'égalité des chances d'accès à l'emploi en proposant une aide au financement du permis B pour les jeunes les plus précaires qui s'engagent vers une insertion professionnelle.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/aide-au-passage-du-permis-de-conduire-b>
<https://www.landes.fr/pack-jeunes-mobilite>
<http://www.missionlocaledeslandes.fr/>

Régime de Sécurité Sociale pour les étudiants

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les étudiants n'ont plus à se soucier de leur inscription auprès de l'assurance maladie obligatoire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F675>

Aide à la Mutuelle étudiante

Dispositif départemental qui consiste en une prise en charge totale jusqu'à 100€ des mutuelles souscrites par les étudiants boursiers jusqu'à 30 ans, disposant d'une domiciliation parentale ou personnelle dans les Landes.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=160

Aide au BAFA/BAFD

Il s'agit d'une aide financière dédiée à l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) auprès d'un centre de formation agréé dont le siège social est situé en Aquitaine.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=147

Aide complémentaire aux étudiants participant au programme européen "Erasmus+"

Afin d'aider les familles à subvenir aux frais d'études de leurs enfants dans un pays européen.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=41

Allocation Individuelle de Transport

Le Département des Landes octroie une aide au transport appelée "Allocation Individuelle au Transport".

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=165

Dispositif Landes Imaginations

Fédère les aides des différents partenaires : Caisse d'Allocations Familiales des Landes, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le Conseil Régional d'Aquitaine en faveur de projets présentés par des jeunes de 11 à 30 ans, avec le soutien du Département des Landes.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=59

Prime d'entrée en apprentissage

Le Département contribue à la relance de l'intérêt des jeunes pour une orientation vers l'apprentissage des métiers. Une prime est fixée forfaitairement à 213 € pour l'année scolaire 2018-2019.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=43

Prêt d'Honneur d'études

Le Département a mis en place des "prêts d'honneur" pour les étudiants scolarisés dans des établissements d'enseignement de l'Etat ou reconnus par ce dernier tels que : Facultés, Grandes Ecoles, Ecoles des Arts et Métiers, Ecoles Spéciales...

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=42



Prêt d'honneur aux apprentis

Le Département des Landes a mis en place un prêt d'honneur à taux zéro dédié aux apprentis, et cumulable avec la prime d'entrée en apprentissage.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=146

Aides au transport des internes du second degré

Afin d'alléger les frais de scolarité engagés par les familles, une aide au transport de fin de semaine des internes peut être attribuée aux élèves de collèges et lycées, domiciliés dans les Landes.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=40

Bourses départementales d'études du second degré

Afin d'alléger les frais de scolarité engagés par les familles, des bourses départementales d'études du second degré, soumises à conditions de ressources, peuvent être attribuées aux élèves, internes ou demi-pensionnaires, domiciliés dans les Landes.

https://www.landes.fr/detail-aide?id_aide=46



Le Barricot du 14 Juillet

Malgré la chaleur, quelques saugnacais ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour partager le verre de l'amitié autour du Barricot installé Place du Kiosque.

Ce kiosque a été construit en 1950, sous la mandature de M. Ducamp, la place goudronnée et quelques bancs installés.

L'Élan Saugnacais Basket se produisait sur cette place. Les fêtes locales avaient lieu à cet endroit.

La maison actuelle jouxtant la place était une auberge appelée au "Galop" et servait aussi de cantine scolaire.

La Rue du Quiller était réservée aux joueurs de quilles de six. Beaucoup de souvenirs dans la mémoire des anciens...

Cette année la Place du Kiosque s'est refaite une beauté.



La Hailhe de Nadau (ou feu de Noël)

En Chalosse, sur la Côte Landaise, dans la Haute Lande, la tradition veut que les villageois se retrouvent le soir de Noël autour d'un grand feu à la tombée de la nuit.

Des gerbes de paille, de bois sec, autrefois des feuilles de maïs, sont allumées et brûlées.

Cette tradition séculaire qui marque le solstice d'hiver est particulièrement forte en Chalosse.

La croyance autrefois était très développée dans nos Landes. Le feu, traçant un chemin pour les rois mages, conduisait au berceau du nouveau-né. La Hailhe de Nadau servait aussi à faire fuir les mauvais esprits, les sorcières et assurait une bonne récolte.

Là où le feu de Noël brûlait, le grand-père en rouge devait s'arrêter, les enfants ayant été sages...

Ce que l'on retiendra à Saugnac et Cambran, c'est ce moment de partage et d'amitié autour d'un beau feu, de vin chaud et de quelques gourmandises...





Ateliers cuisine

4^{ème} année : tout va bien ! Chaque date fait cuisine comble. Experts et néophytes se retrouvent une matinée mensuelle pour suivre les conseils avisés de nos "cuisinières chef" Jeannine et Claude.

Elles concoctent des menus variés venant parfois d'au-delà de nos frontières culinaires.

Après avoir œuvré à l'élaboration des plats, les participants aux ateliers se retrouvent avec plaisir autour de la table pour la dégustation. C'est sympa, convivial et vraiment pas onéreux.

Si vous rêvez d'épater les vôtres avec des menus que vous n'auriez pas imaginés auparavant, dépêchez vous de prendre date pour les ateliers de janvier à juin 2019 ! C'est trop tard pour ceux d'octobre à décembre...

Inscrivez-vous par téléphone auprès de Jeannine LAMOLIATE : 06 28 94 14 87
Ou par mail :
culture.en.sac@free.fr
ou : dutilh@yahoo.fr
(Rose DUTILH)

Prochaines séances :

Le 5 janvier :

Piquillos farcis ; Acras de morue ; Poisson pané épinards crème fraîche ; Pommes au four à la gelée de groseille

Le 2 février : Cassoulet ; Compote de pommes pâtissière meringuée

Le 2 mars : Pâtes fraîches ; Lasagnes courgettes, tomates, fromage de chèvre ; Ravioles fruits de mer ; Crème caramel

Le 30 mars : Navarin d'agneau ; Petits légumes printaniers ; Millas

Le 4 mai : Spécial brunch : Pancakes ; Muffins ; Blinis garnis ; Œufs brouillés ; Bacon ; Smoothies ; Chocolat au lait

Le 1^{er} juin : Déclinaison de fraises sucrées et salées : Tartelettes ; Tartare glaçage chocolat ; Tiramisu ; Salade grecque ; Tartine gourmande brie, salsa de fraises





Les Sac'Ripants

Les Sac'Ripants ont encore emballé la salle des fêtes les 5 et 6 octobre derniers.

Le public enthousiaste a beaucoup ri en regardant la troupe interpréter sa nouvelle pièce "Au rendez-vous des palombes", adaptée par Yvon et Elena CHAIX.

Un joli décor, sobre, élégant, des acteurs à l'aise dans leur rôle. Que de progrès depuis leur 1^{ère} pièce !

Outre ces deux dates, nos acteurs s'étaient essayés au cours du printemps au "théâtre à domicile". Expérience à renouveler tant elle leur donne de l'assurance et sert à tester auprès d'un public restreint et indulgent, répliques et jeux de scène. "Des répétitions" chez des hôtes, qui ont réuni pour une soirée inédite et en toute simplicité, voisins et amis.

Vivement la prochaine saison théâtrale!

Merci encore une fois à nos bénévoles, qui œuvrent discrètement et efficacement, en apportant leur soutien technique.



Exposition Artistique



Week-end plus que mitigé pour cette 3^{ème} édition. L'an passé, les artistes nous avaient encouragés à faire perdurer l'exposition.

Malgré des efforts de communication, un choix rigoureux pour présenter des exposants de qualité et un accueil chaleureux, nous nous sommes sentis bien seuls. Abandonnés à la fois par la météo et les visiteurs.

Force est de constater que ce genre d'évènement n'intéresse vraiment qu'un public ciblé.

Nous allons devoir en tirer les conclusions, d'autant qu'une telle manifestation demande beaucoup d'énergie aux bénévoles. Le but de Culture en SAC. étant d'intéresser et de divertir nos concitoyens, le bureau de notre association devra peut-être envisager d'autres pistes...

Un moment radieux le dimanche, dans un après-midi pourtant maussade : la musique à l'école.

On ne peut mieux dire puisque la météo fut détestable et empêcha cet exercice dans le Parc de la Mairie.

A l'initiative de Philippe BERNY, le directeur d'école, les enfants de CE2 peuvent, depuis la rentrée, découvrir et pratiquer l'instrument de leur choix.

Ainsi donc, nous avons pu assister à la prestation tout à fait honorable de jeunes, à la guitare, à la trompette et à la batterie dans une salle vite comble. Le quatuor des "JAZZ4PISCES", parfois accompagné par Philippe BERNY à la trompette, nous a ensuite enchantés avec un concert de jazz.

Afin d'encourager cette initiative d'"Orchestre à l'Ecole" et permettre à d'autres enfants de découvrir la musique, Culture en SAC a remis à M. BERNY un chèque de 500 €.



Cheminement Piéton

Les travaux sont pratiquement terminés !

Nous adressons tous nos remerciements aux Services du Conseil Départemental pour leur assistance avant et pendant les travaux.

Remerciements aux employés de l'Entreprise LAUSSU pour leur professionnalisme car nous avons pu nous rendre compte des conditions difficiles pour réaliser ces travaux avec la proximité des voitures, et ce, sans trop perturber le quotidien.



Le rond-point

Voilà donc le cheminement piéton terminé tout le long de l'Avenue pour le bien-vivre de tous les citoyens.



Entrée Bégu



Rue de la Liberté



Niveau Salle Polyvalente



Avenue de la République

Aménagement du Bourg

Remerciements aux Services du Grand-Dax pour leur assistance lors de l'aménagement de la 2^{ème} tranche du Bourg ainsi qu'aux ouvriers de la même entreprise qui a réalisé les travaux.

Merci à vous tous pour votre patience d'avoir eu à supporter quelques désagréments et ce sans trop de réclamations...



Restaurant Scolaire



Rue du Kiosque



Rue du Quiller



Parvis de l'église



*Le kiosque,
Place de la Fraternité*

Toutes les Assos de Saignac & Cambran

A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée)

M. LACOSTE Jean-Claude

300, Rue Condorcet
05 58 97 85 97 - mekanoo@orange.fr

AGRICULTURE - C.U.M.A.

M. GAILLARDET Francis

795, Route de Cambran
05 58 97 84 12

F.N.S.E.A.

M. DUSSARRAT Laurent

455, Route de la Forêt
05 58 97 86 56

ANCIENS COMBATTANTS et PRISONNIERS 39 / 45

M. BIDAU Jacques

35, Avenue Jean-Charles de Borda
05 58 97 81 78 - jacques.bidau@gmail.com

BASKET LUYADOUR CLUB / B.L.A.C.

M. LANOT Rémy

660, Route du Massey - HEUGAS
basketluyadour@orange.fr
Site : www.blac.fr
05 58 56 11 24 (Salle de Saignac)
06 07 06 80 78 (Yoann)

COMITÉ DES FÊTES de SAUGNAC et CAMBRAN

Mairie Saignac et Cambran

Co-Présidence :

M. GALASSI Guillaume

06 21 96 12 93 - saugnac.cdf@gmail.com

Mme HUBERT Aurélie

06 15 47 54 26

COMITÉ DES FÊTES du Quartier de CAMBRAN

Co-Présidence :

M. CAMIER Joachim - Mme CAMIER Corinne

11, Rue Gustave Eiffel - NARROSSE
05 58 97 00 03 - camierjoachim@wanadoo.fr

CULTURE EN S.A.C.

Mme BROUDIN Florence

83, Route de Sort - NARROSSE
05 58 74 11 99 - culture.en.sac@free.fr

CYCLO CLUB SAUGNACAIS

M. LALANNE Christian

1990, Rte de l'Eglise de Cambran
05 47 80 90 98 (Vice-Président)
saugnac.cyclo@orange.fr

ELAN SAUGNACAIS

M. CHICOYE Jean-Marie

580, Route de Saint-Pandelon
06 07 90 88 05 - jeanmarie.chicoye@orange.fr

F.N.A.C.A. (Fédération Nationale Anciens Combattants d'Algérie)

M. BIDAU Jacques

35, Avenue Jean-Charles de Borda
05 58 97 81 78 - jacques.bidau@gmail.com

FOYER DES JEUNES

M. CAMIER Matthieu

11, Rue Gustave Eiffel - NARROSSE
06 66 97 49 85 - foyerdesjeunessaugnac@gmail.com

GYM SAUGNACAISE

Mme GOUBAND Solange

11, Rue d'Albret
05 58 97 81 38 - clubgvsaignac@gmail.com

LA MAFIA

M. MONGAY Jean-Jacques

30, Rue Charles Bernadet - DAX
06 15 55 02 19

L'ATELIER

Mme SANGLA Françoise

240, Rue Marie Curie
05 58 97 87 67

LES P'TITS MIOCHES (Parents d'élèves)

Co-Présidence :

Mme ANSOLABEHÈRE Hélène 06 61 33 38 82

Mme ROSELL Marine 06 63 51 50 19

ptitsmioches@yahoo.fr

PALA SAUGNACAISE SPORT LOISIR

M. LAUGA Philippe

675, Route de Cambran
05 58 97 81 57

PHÉNIX TWIRLING BÂTON SAUGNACAIS

Mme CHATEAU Angélique

6, Impasse Gérard Philipe
06 37 27 90 13 - twirling-saugnacais@outlook.fr

SPORTING CLUB SAUGNAC (Futsal)

M. BARBARO André

193, Route de Poupan - GAMARDE-lès-BAINS
06 84 63 82 76 - andrebarbaro@hotmail.fr

SPORTS ET BIEN-ETRE SAUGNACAIS "SEBES"

Mme LAPORTE Corinne

10, Rue du 11 novembre 1918
05 58 97 81 00 - Babeth 06 61 04 80 28

1.2.3 SOLEIL ! (Assistants Maternelles)

Mme MÉRIGUET Gaëlle

7, Rue de la Chalosse
05 58 97 02 78

Le Sporting Club Saugnac



Qu'est ce que le Futsal ?

Le Futsal est un sport né dans les années 30 en Amérique Latine et qui s'est d'abord développé au Brésil.

Au futsal, deux équipes, composées de cinq joueurs dont un gardien de but, s'affrontent sur un terrain de handball, lors de deux périodes de 25 minutes. Contrairement au football, les tacles sont interdits et le nombre de changements de joueurs est illimité.

Peu connu en France, le futsal est pourtant très populaire et très pratiqué au Brésil, en Espagne et en Italie. On compte plus de 25 millions de licenciés dans le monde. Avec 20 235 licenciés, la France est en "retard" dans le développement du futsal par rapport à l'Espagne ou l'Italie.

En France, le futsal compte un championnat semi professionnel (ligue 1, ligue 2) et des championnats régionaux et départementaux.

Et en Aquitaine alors ?

En Aquitaine, il existe deux championnats, le premier en Ligue Nouvelle Aquitaine et le second, dont nous faisons partie, en District Nouvelle Aquitaine qui est composé d'une poule unique de 8 équipes.

Notre projet est ambitieux puisque nous souhaitons devenir un club référent dans le département. Engagé en Championnat et en Coupe d'Aquitaine, notre équipe a pour objectif d'être en haut de tableau du classement pour cette saison 2018/2019. Les premiers résultats sont très satisfaisants. Nous comptons 11 licenciés dans l'association.

Notre club a été créé l'année dernière, il est le fruit de la volonté et l'obstination de passionnés de ce sport qui le pratiquent depuis plusieurs années.

Le Sporting Club Saugnac tient vivement à remercier le village de Saugnac et Cambran et notamment M. le Maire, les Conseillers Municipaux qui nous ont accordé leur confiance, le personnel de la mairie et les employés communaux pour leur aide ainsi que toutes les associations de la commune qui nous ont fait une place au sein du gymnase.

Ce sera avec joie de vous voir lors de nos rencontres sportives ou de nos événements festifs.

Rejoignez-nous, soutenez-nous, participez à cette magnifique aventure sportive et humaine.

Sportivement,
André Barbaro



Indemnisation des dégâts contre droit de chasser. La formule mise en place par la loi ne convient plus aux chasseurs, lassés de payer et même parfois de courir après les sangliers...

Les sangliers prolifèrent, tant et si bien que les dégâts du gibier entraînent aujourd'hui des indemnisations de plus en plus conséquentes, payées par les chasseurs aux agriculteurs dont les cultures ont été saccagées. Mais c'est un peu notre faute dirons-nous...

Jusqu'en 1968, c'était les agriculteurs qui prenaient leur fusil pour tirer sur les visiteurs indésirables. Puis nous, chasseurs, avons demandé à reprendre ce droit d'affût. Après négociations, les agriculteurs ont perdu leur droit de se protéger contre blaireaux et sangliers alors que de notre côté, en contre partie de ce droit acquis, nous avons désormais depuis, 2 obligations : contrôler les populations de grand gibier et compenser les pertes et dommages causés par la faune sauvage.

Faut dire qu'à l'époque, il y avait peu d'animaux donc peu de dégâts. Mais les temps ont bien changé... Il y a de plus en plus de sangliers et malheureusement, de moins en moins de chasseurs. Malgré le nombre considérable de battues organisées, donc d'animaux abattus, nous ne parvenons pas à enrayer la prolifération constante de la bête noire. Conclusion, le montant des indemnisations pour dégâts explose, à tel point que certaines ACCA en Haute Lande par exemple, sont contraintes de payer jusqu'à 6000€ de Contribution Territoriale afin de renflouer le déficit du budget dégâts départemental...

Mais sinon qui doit payer?

Ces dégâts, supportés uniquement par les chasseurs, ne coûtent pas un centime aux contribuables. Pourtant le gibier n'appartient pas plus aux chasseurs qu'aux propriétaires des terres sur lesquelles il se trouve, ou encore aux citoyens. Le jour où les chasseurs ne seront plus en mesure d'assumer le poids financier des indemnisations, il faudra trouver un autre système...

Une réflexion vient d'être lancée par Willy SCHRAEN, Président de la Fédération Nationale des Chasseurs.

L'idée est que les chasseurs ne soient plus les seuls à payer. Et les regards se tournent vers les principaux concernés par les dégâts : les agriculteurs. Ou vers l'Etat lui-même.

Faut pas que la chasse devienne corvée...

Il n'est pas envisageable que les chasseurs abandonnent leur mission de régulation des populations de grand gibier. Pourtant les ACCA subissent aujourd'hui une pression considérable pour qu'elles chassent et même dirons-nous détruisent les sangliers. Cependant, comme le souligne Régis Hargues, directeur de la Fédération des Chasseurs des Landes : "le chasseur n'est pas un professionnel. Si ce qu'on lui demande devient trop pénible, il ira pêcher ou assister à des matchs de foot. La grogne n'est pas encore structurée, mais il y a déjà quelque chose dans l'air chez les chasseurs". Eh oui, certains se lassent des sempiternelles battues, passent à la chasse au petit gibier ou tout simplement raccrochent leur fusil...

Il ne semble pourtant pas que ce soit encore le cas chez nous, à SAUGNAC et CAMBRAN...

Le bilan des activités cynégétiques de la saison 2017/2018 prouve bien notre persévérance dans le respect de notre mission de régulation et de destruction des nuisibles.

Pour preuve, 23 battues furent organisées sur le territoire de l'ACCA. Six d'entre elles, administratives, autrement dit conduites par notre lieutenant de louveterie Daniel LARRERE, permirent de détruire 10 renards. Ensuite pour répondre au Plan de Chasse Chevreuil, à l'issue de 8 battues spécifiques, sous la houlette de Jean-Michel GUICHEMERRE, notre quota annuel de 30 animaux fut atteint. Enfin 9 autres battues, organisées par Vincent DUFAU furent consacrées aux sangliers, nous permettant ainsi d'afficher au tableau 9 bêtes noires, plus une dixième prélevée en tir de rencontre. Pour preuve, notre ragot repu à l'issue de son périple nocturne, sommeillait profondément à découvert au beau milieu du champ de Houeye. Vincent passant par là, découvre par hasard notre bœuf, retourne chez lui chercher son fusil et fit passer notre suidé ronflant, de vie à trépas... Facile parfois !!!





Exceptionnel dirons-nous et Vincent le sait bien. Lui qui connaît parfaitement tous les secrets de ces animaux, alors que la plupart du temps, il est bien difficile de les localiser, il n'a là pour une fois, pas eu besoin de Gully ni de Mirka ses 2 limiers, pour faire le pied...

Par ailleurs, les tireurs et piégeurs bénévoles de l'ACCA ont, quant à eux, prélevé 75 ragondins dans le cadre du Plan Communal de destruction de cette espèce, portant ainsi le tableau à 1500 myocastors copypus depuis 2005, origine de création de cette organisation. Imaginons l'état des berges du Luy sans ce plan de destruction, sachant que la femelle ragondin fait deux et parfois même trois portées par an de cinq à sept petits, en moyenne...

Convivialité et partage sont aussi nos devises.

Le 08 avril dernier, la salle du restaurant scolaire était juste assez grande pour accueillir les 108 convives lors de notre traditionnel banquet des chasseurs. Francis CAZADE, notre maître cuisinier nous y a, comme à l'accoutumée, concocté un délicieux civet, suivi de succulentes grillades de sanglier cuites à la plancha.

Et pour preuve de notre générosité, nous avons offert 3 chevreuils au Comité des Fêtes de SAUGNAC, destinés au repas des aînés du village, le 29 juin dernier.

Et notre **Assemblée Générale** du 27 juillet clôturait cette saison 2017/2018. Vingt-trois membres ont émargé la feuille de présence. Monsieur le Maire

et Charles-Alain LABARRIERE, responsable communication, assistaient à cette réunion. Le rapport financier affichait encore cette année un bilan très positif.

Eric LAVIGNASSE ayant démissionné pour raisons personnelles, il a été remplacé par Jacques LALANNE. Nous tenons à remercier Eric pour les services rendus lors de son court séjour au sein du Conseil d'Administration de l'ACCA. Félicitations à Jacky, élu à l'unanimité, pour son retour en tant que membre de ce CA.

Enfin parmi les sujets évoqués, **3 pathologies inquiétantes** touchent maintenant la faune sauvage :

- **La Peste Porcine Africaine**, localisée jusqu'à ces derniers jours en Sardaigne et dans les pays baltes, a fait son apparition en Belgique, le 13 septembre dernier. Ce virus n'infecte pas l'homme mais par contre est mortel pour les porcs et les sangliers. Les élevages porcins des départements de la Meuse et Meurthe-et-Moselle sont sur le qui-vive car un vaccin n'est pas attendu avant 2027. A l'heure où nous bouclons, les éleveurs et les chasseurs sont en train de poser une clôture électrique à la frontière franco belge afin de faire barrière à d'éventuels sangliers contaminés.

- **La Tuberculose Bovine** touche, elle aussi, le sanglier mais encore le cerf et le blaireau ainsi que, comme son nom l'indique, les bovins. Les Landes sont à ce jour classées au niveau 3 de l'épidémie. Suite aux divers prélèvements effectués, 32 sangliers et 51 blaireaux ont été contaminés sur les secteurs d'Aire-sur-Adour, Hagetmau, Saint-Cricq-Chalosse et Samadet. Nous sommes donc tenus d'exercer une surveillance accrue sur les carcasses lors des dépeçages.

- Enfin **la Maladie d'Aujesky** concerne encore le porc et le sanglier. Localisée principalement et, pour l'instant, sur le département des Pyrénées Atlantiques, ce virus très contagieux peut également infecter le chien qui par exemple mord un sanglier malade. Cette contamination se traduit alors par des troubles nerveux de notre compagnon, une évolution rapide de la maladie et enfin l'issue fatale.

Soyons donc vigilants...



CHAMPIONNES DES LANDES !

Pour cette 12^{ème} saison du Basket Luy Adour Club, le club présentera 17 équipes, soit environ 210 licenciés.

12 équipes de jeunes dont l'équipe U18F qui évoluera en Interligue cette saison. Sur ces 12 équipes de jeunes, on peut noter qu'il y a 3 équipes de mini-poussins, 2 masculines (dont 1 mixte Heugas/Saugnac) et 1 équipe féminine (mixte Heugas/Saugnac également).

Le travail fait par notre éducateur au niveau des écoles est très important, d'où le nombre de jeunes licenciés. Ces équipes sont encadrées par notre éducateur Yoann ORREINDY ainsi qu'une quinzaine de bénévoles.

Côté seniors, on compte toujours 5 équipes, 2 féminines dont 1 en championnat régional qui est malheureusement descendue d'un niveau mais qui a l'intention de renouer avec la Pré-nationale la saison prochaine, et 3 masculines également dont l'équipe 1 qui s'est maintenue au deuxième niveau régional.

Nos équipes fanions tenteront de revenir au plus haut niveau aquitain tout en intégrant nos jeunes issus de notre formation.

Cette saison a été marquée par le titre de CHAMPIONS des LANDES des U17F (équipe cadettes), coachée par le Président Rémy LANOT. Elles ont été reçues par le Maire de Heugas pour fêter le titre.

Côté animations, et oui ! le BLAC sait faire également la fête à ses vide greniers sur Saugnac où l'on se rue dans les allées pour chiner.

Nouveauté cette année, à Yzosse, **LE BLAC GIRL'S DAY**. Nous avons organisé, en parallèle des Foulées Roses au mois d'Octobre, une exposition photos où les licenciées féminines du club se sont prises au jeu de l'objectif.

Du côté de Heugas, nous avons "relooké" les *Basket Folies* avec une nouvelle formule essentiellement tournée sur la musique et sans basket : **le BLAC FEST'**, moment de convivialité pour se retrouver autour d'un verre tout en écoutant différents styles musicaux tout au long de la journée du dimanche de Pâques.

Bonne saison à tous et vive le BLAC !

Le Président,
Rémy



En haut : le Carnaval
Ci-dessus : les Cadettes,
championnes des Landes !
Ci-contre : les Benjamins
Ci-dessous : le BLAC Girl's Day

Quelques dates à retenir :

- **Le 8 Décembre à HEUGAS :** repas de Noël organisé par le BLAC (Foie-gras, Côte à l'os...) à l'issue de la rencontre BLAC/LE HAILLAN
- **Le 13 Janvier :** les vœux du BLAC
- **Le 21 avril :** WE de Pâques
- **BLAC FEST'** deuxième édition
- **Le 28 Avril et le 27 octobre :** les Vide-Greniers

Pour tous renseignements :
Tél 06 79 71 65 74
www.blac.fr
Facebook du Basket Luy Adour



Pour les fêtes de 2018, les jeunes Saugnacais ont choisi comme marraine et parrain Emma HILLAIRE et François ROUZE L'ALZIT.

Même s'il n'y a pas eu d'intronisation officielle, ils sont accueillis au sein de la Mafia Saugnacaise.

Nous réfléchissons à un prochain voyage, pour octobre 2019, donnez nous vos idées de destination... L'Europe de l'est, la Tunisie ? Toute destination sera étudiée.

Nous jouons toujours aux cartes, en fin de mois, le plus souvent le mardi à 20h. Pour convenir à tous nous terminons les parties vers 22 h 30.

Le premier rendez-vous 2019 pour jouer à la belote ou au tarot est fixé au mardi 29 janvier dans la salle de réunion à côté du bureau de poste du village. Nous accueillerons des nouveaux avec le plus grand plaisir.

A bientôt à tous et surtout nous vous souhaitons une **BONNE ANNÉE**



Le Comité des Fêtes de Saignac & Cambran



L'heure est déjà au bilan, alors que le froid gagne nos campagnes pour le plus grand bonheur de nos amis chasseurs...

Mais qu'il est difficile de réduire à quelques mots les sentiments de stress, de fatigue, mais aussi de joie, d'excitation à l'idée d'être tous réunis.

Cette année 2018 représente pour nous trois manifestations : le Vide-Grenier, la Mayade et les Fêtes Patronales.

Chacune d'elles est le fruit d'échanges et d'entraides, entre bénévoles d'une part, puis entre associations d'autre part.

Nous ne remercierons jamais assez les sponsors, la Municipalité, la Classe, le Foyer des Jeunes et les bénévoles toujours aussi nombreux à donner de leur temps. Et vous, qui avez su contrer les éléments météorologiques, car pluie et vent avaient malheureusement pris leur abonnement cette année !!!

Mais qu'importe, l'expérience de nos cuistots a permis de préparer, tour à tour, moules, magrets et daubes pour le bonheur de nos convives ; Plaisir des papilles additionné au toro-ball, à la balade à poneys, ou bien encore au spectacle d'hypnose, fous rires garantis !

Nous devons dorénavant préparer 2019, les idées ne manquent pas, mais vous êtes bien entendu les bienvenus. Rejoignez-nous, il n'y a plus d'hésitation à avoir!!

A bientôt amis festayres !!!



Les aventures de la Classe 2019



Amis Saugnacais, Cambranais, Arzetois, Adiou !

Tout a commencé au mois de février, lorsque le Comité des Fêtes de Saugnac nous a réunis. C'est avec un immense plaisir que nous avons relevé le défi.

Nous avons pu faire connaissance le 1^{er} mai lors de la Mayade. Malgré la pluie, nous avons réussi (avec un peu d'aide) à planter le pin. Vous avez été nombreux à venir vous amuser à nos côtés.



Un mois après, la célèbre et fameuse "Tournée des programmes" a débuté. Nous avons eu la chance de tous vous rencontrer et d'être tombés sur des habitants chaleureux et souriants qui nous ont toujours accueillis dans la bonne humeur.

Les fêtes quant à elles, sont très vite arrivées. Nous vous avons vus en masse durant ce week-end de folie où nous nous sommes tous amusés. Vous avez pu admirer nos talents de danseurs, d'acteurs hypnotisés, mais surtout de festayres. Vous avez mis le feu pendant ce week-end (le plus court de notre vie). Alors, imaginez notre moral une fois les fêtes terminées...



Heureusement, le samedi 22 septembre est très vite arrivé. Nous avons eu la chance de tous vous revoir lors des mythiques Fêtes du Quartier de Cambran. Là aussi, vous avez été géniaux.

Neska, Tic, Tac, Dodo, Vava, le Pacha, Cartouche, le Cintre, Lulu, Présid'Lorreyte, Juju, Max, Parrain, MARRAINE, le Cuisto, Christo et Mat tiennent vraiment à tous vous remercier pour votre gentillesse et votre hospitalité !

Nous tenons également à remercier : Emma HILLAIRE, notre marraine François ROUZÉ L'ALZIT, notre parrain Thomas LORREYTE, notre Président Lucie PREUILH notre trésorière Francis GAILLARDET, notre sauveur qui a réalisé notre entrée

ainsi que :

la Municipalité
les bénévoles du Comité des fêtes de Saugnac
les bénévoles du Comité des Fêtes du Quartier de Cambran
les bénévoles du Foyer des Jeunes

Nous avons profité de ces moments si précieux, mais tôt ou tard, il faut partir et laisser sa place...

Nous souhaitons à la Classe 2020 de s'éclater autant que nous !

A très vite,
La Classe 2019



Le Foyer des Jeunes

Au cours de l'année, le nouveau Bureau a commencé à prendre ses repères !!! Grâce à l'aide de tous les bénévoles, L'année 2018 s'est bien passée.

Le Foyer a connu quelques changements, notamment le renouvellement du Bureau constitué de :

Président : Matthieu CAMIER

Trésorier : Alexandre BLAEVOET

Secrétaire : Louis ZBIERSKI

Autres membres :

Jonathan BORDA

et Thibaut SERRAT

Le repas organisé par le Foyer a connu un vif succès avec son menu constitué de moules/frites et une belle ambiance assurée par le groupe Txarang'Amigos.

De plus, notre soirée déguisée sur le thème "Johnny" et animée par le nouveau Président Matthieu CAMIER a été une énorme réussite.

Malgré quelques problèmes d'inondation dans la bodéga dus au mauvais temps, les Fêtes Patronales se sont bien déroulées. Nous avons ressenti une bonne implication et soutien de la part des membres que nous remercions vivement et espérons que cet état d'esprit perdure.

Nous tenons à remercier le nouveau Bureau du Comité des Fêtes ainsi que la Municipalité pour la confiance et l'aide qu'ils nous ont apportées, ainsi que la Classe 2019 pour l'ambiance qu'elle a mise tout au long des fêtes.

Merci à tous d'avoir été présents pendant ces trois jours, en espérant vous retrouver l'année prochaine encore plus nombreux.



Comité des Fêtes du Quartier de Cambran



Merveilleuse soirée que ces fêtes du Quartier de Cambran où nous avons renoué avec le succès.

UN MECHOUI extraordinaire !

Que du bonheur quand les efforts fournis sont récompensés par de jolis compliments et la fidélité de nos amis. Tout cela avec une ambiance fabuleuse où la tradition renaît avec des PAQUITOS sportifs...

Vraiment un grand MERCI à la municipalité, à nos sponsors et à tous les bénévoles fidèles au poste.

Rendez-vous l'année prochaine avec toujours autant d'envie.

ADISHATZ
Les Présidents





La pratique du vélo, sous toutes ses formes et le nombre de licenciés dans les clubs landais, recule significativement.

Nous sommes 1150 adhérents actuellement, une perte de 218 en cinq ans dont 80 la saison dernière. Certes, si les cyclos saugnacais enregistrent 3 nouvelles adhésions, nous sommes bien loin des 40 adhérents qu'il y avait en 2002. À ce jour, nous sommes 25 adhérents au club dont les trois quart font du vélo régulièrement.

L'année 2018 a commencé par la traditionnelle sortie au *vélodrome de Bordeaux* avec une douzaine de membres qui se sont mesurés pendant une heure de temps sur cette magnifique piste. Cette sortie a servi de très bon entraînement au cours duquel Frédéric a fait la découverte de ce lieu.

Toujours en février, une quinzaine de cyclos a participé aux six épreuves du *fameux sexathlon*. Tous les adhérents de la section se sont retrouvés ensuite au Brazero à Saint Paul lès Dax autour d'un repas.

Le 04 mars avait lieu le CODEP 40 à Tartas. Le temps pluvieux n'avait pas arrêté les 326 adeptes présents dont quelques saugnacais. 15 sorties ont lieu sous l'égide du CODEP 40 et la section de Saugnac et Cambran a réalisé un très bon classement en terme d'assiduité puisque nous occupons pour la 3^{ème} année consécutive la 10^{ème} place sur 35.

Depuis plusieurs années, nous organisons les sorties "Inter Club" et cette année nous n'avons pas été gâtés avec le temps. C'est malgré tout la rencontre de Saugnac qui a enregistré le plus grand nombre de participants.

Début juin, une dizaine de saugnacais a décidé de s'attaquer à *l'ascension du géant : le Tourmalet*, et chacun des participants était heureux d'avoir pu affronter ce col et d'arriver au sommet.

Quelques temps après, la sortie montagne a été organisée au *col de Gamma* pour une douzaine de volontaires qui avait décidé de se mettre en jambe avant le repas de très bonne qualité au restaurant du même lieu. Très belle sortie à proximité de Saint-Jean-le-Vieux.

Mi juin, comme tous les deux ans, nos amis de Pouillon ont organisé le fameux périple *Pouillon Irraty* aller et retour sur le week-end, une très bonne participation dans l'ensemble avec une douzaine de valeureux saugnacais.

Les 23 et 24 juin a eu lieu la sortie *Bayonne Luchon*, pas moins de 326kms avec une très grande série de cols à franchir. L'organisation était excellente pour plusieurs milliers de participants.

Au mois de juillet et pour la 3^{ème} année consécutive était organisé le *tour de Corse*. Cinq cyclos saugnacais se sont inscrits pour parcourir 1051 kms sur 10 jours. Le périple comportait plusieurs ascensions et totalisait précisément 17.000 mètres de dénivelé. Le calcul a été réalisé par notre expert "Nunzio" qui faisait partie des très nombreux participants.

La traditionnelle sortie "mer" s'est déroulée cette année le 09 septembre en direction d'Anglet et plus précisément au lieu dit "La Barre". Huit cyclos saugnacais avaient tracé la route jusqu'à ce point précis et ont été rejoints à la cidrerie "Ttipia" par leurs conjoints dans le petit Bayonne, le pays d'origine de Francis. Le retour à vélo s'est déroulé moins rapidement qu'à l'aller mais tout le monde a rejoint sa commune d'origine.

Si l'on tire un *bilan de l'année 2018*, il faut dire que celui-ci est *très positif* et satisfaisant. La participation de nos adhérents a été très bonne dans les différentes sorties que ce soit au niveau FFCT ou bien inter-communes ou encore des sorties hebdomadaires locales.

Si vous souhaitez découvrir une nouvelle activité et si vous aimez l'effort, n'hésitez pas à nous rejoindre à la salle polyvalente deux fois par semaine le mercredi après midi et dimanche matin. Soyez malgré tout rassurés car il existe 2 niveaux pour les circuits. Chaque sortie se déroule dans une bonne ambiance et en tenant compte des capacités de chacun. Le fait de randonner à vélo, c'est la promesse de faire de très belles rencontres et découvertes. Nous vous souhaitons bienvenue "chez nous" et de bonnes randonnées à toutes et à tous.

Tous les membres du Cyclo Club Saugnacais vous souhaitent une très bonne année 2019 et espèrent que nous serons encore plus nombreux sur les routes de notre beau département.





Une saison 2017/2018 fidèle à ses traditions sportives et conviviales.

Notre association est membre de la Fédération d'Education Physique et Gymnastique Volontaire qui s'est engagée dans la lutte contre la sédentarité.

Les animatrices diplômées nous proposent des activités pour conserver les muscles, entretenir les aptitudes cardiorespiratoires, maintenir la souplesse, améliorer l'équilibre, préserver la mémoire et renforcer les habiletés motrices. Les séances sont suffisamment diversifiées pour prendre du plaisir et progresser à son propre rythme.



Lors de l'AG du 18 Octobre, le bureau a été reconduit et a permis de présenter Carole, la nouvelle animatrice qui dispense le cours du jeudi soir.

Les visiteurs du vide-grenier du 29 Avril ont apprécié les pâtisseries "Home Made" proposées à la vente par notre club. La recette est allouée à l'achat de fournitures pour le pot de l'AG, les galettes et une participation à la sortie de fin d'année.



À la fin de chaque trimestre, nous partageons les victuailles que chacun a eu à cœur de cuisiner.

Le samedi 23 juin, un autocar nous a conduits au Parc Animalier des Pyrénées situé à Argelès Gazost. 37 personnes, adhérents, famille et amis, ont participé à cette magnifique journée conviviale et sportive. Dans ce parc de 14 hectares de nature et 7 hectares consacrés à plus de 120 espèces sauvages et 600 animaux maintenus en semi liberté, nous avons pu découvrir : 4 grands vautours, ours, loups, lynx, renards, rats laveurs, loutres, singes, koala, etc... et les stars du parc, les marmottes.

Pratiquer une activité physique comme la gymnastique volontaire, nous permet de traverser les âges dans de bonnes conditions, de découvrir des lieux magiques, de vivre dans la bonne humeur et de développer du lien social.

Mesdames, Messieurs, quel que soit votre âge, votre condition physique, rejoignez-nous pour suivre une séance :

- à la salle polyvalente : avec Ana le lundi de 9h30 à 10h30
- à la salle de réunion : avec Carole le jeudi de 19h45 à 20h45

Tarif annuel pour une ou deux séances par semaine : 80 € (incluant la licence à la FFEPGV).

Bonne et heureuse Année 2019 à toutes et à tous !





Depuis le trait d'union 2017 le Comité FNACA de Sagnac et Cambran a vaqué à son train-train habituel par mer calme.

Au cours de cette année, nous avons accompagné le 14 mai notre ami Gilbert DARRICADE dans l'épreuve douloureuse du décès de son épouse Christiane, après une longue et éprouvante maladie.

Les dates marquantes sont toujours :

- Le 7 janvier, présentation des vœux du nouvel an au cours de laquelle a été largement évoquée la disparition brutale de Gilbert DUBOUÉ qui a présidé la FNACA de Sagnac et Cambran pendant de nombreuses années. L'accent a été mis sur sa disponibilité, sa gentillesse et sa bonne humeur communicative.

- La cérémonie du 19 mars au Monument aux Morts, avec dépôt de gerbe et lecture par un enfant du message de Mme DARRIEUSECQ, secrétaire d'état auprès du ministre de la défense. Suivi le 25 mars du repas traditionnel à l'auberge 'In de Saint-Pandelon.
- Le 8 mai, commémoration de l'Armistice de 1945, où la messe dite dans l'église paroissiale a vu se rassembler les drapeaux des comités de Mimbaste – Bénesse – Saint-Pandelon.

Nous notons toujours avec joie la participation des élèves de l'école communale à chacun de ces événements. Qu'ils en soient remerciés ainsi que leur Directeur.

En 2018 nous avons remis en mémoire des souvenirs qui ont marqué l'Histoire et des manifestations régionales qui en assurent la continuité.

- Le 8 mai 1945 mettait fin à la deuxième guerre mondiale et l'UFAC soulignait avec justesse "*La liberté triomphait de la barbarie et mettait fin à toutes les exactions commises par ceux qui rêvaient d'imposer à l'Europe une idéologie totalitaire*".
- Rappelons-nous de la création de la FNACA il y a 60 ans. A cette occasion une cérémonie imposante s'est déroulée le 19 mars à l'Arc de Triomphe réunissant de très nombreuses personnalités.

On se souviendra qu'en 1958 eu lieu l'exécution par le FLN de trois militaires Français après 18 mois de captivité. Cet acte avait donné lieu, en son temps, à de nombreuses manifestations qui ont débouché sur l'investiture du Général de GAULLE.



Commémoration du Centenaire du 11 novembre 1918

C'est ainsi que s'écrit l'Histoire

On se souviendra aussi qu'il y a 100 ans se terminait, le 11 novembre, la première guerre mondiale, laissant derrière elle des millions de morts et de blessés.

Ce rappel de faits historiques doit être retenu par les générations qui nous succèdent en gardant toujours à l'esprit :

- Se souvenir de ce qu'on fait nos aînés pour que vive la France.
- Se battre quotidiennement pour rejeter toute haine pouvant mener à un conflit.





Le traditionnel loto de janvier a remporté un vif succès.

Nous vous attendons encore très nombreux lors du prochain qui aura lieu le samedi 12 janvier 2019



Cher Abbé Raymond Solue

Arrivé sur la Paroisse de Saugnac en 1981, de curé de la Paroisse il devint rapidement l'animateur tant ecclésial que l'homme présent dans tous les mouvements de la commune.

On le voyait partout, à l'église bien sûr mais également dans les écoles, les diverses festivités et surtout l'association de l'Elan dont il fut le grand réalisateur incontournable.

Ainsi, chaque année, un repas réunissant plusieurs centaines de convives se tenait dans la salle polyvalente. Début janvier, c'était le loto qui rassemblait les joueurs acharnés. Et combien d'autres choses à son actif et de sa propre initiative !

Le cœur gros, il nous quittait en 2002 pour prendre une retraite bien méritée à Aire sur Adour, laissant derrière lui une multitude d'amis attristés.

Raymond pour certains, Monsieur l'Abbé pour d'autres, vous avez profondément marqué cette commune de Saugnac et Cambran où tant et tant d'amis ont une pensée respectueuse pour tout ce que vous avez été.

Votre disparition nous a profondément marqués.

Monsieur l'Abbé Raymond SOLUE nous vous aimions.



En avril 2018, l'Atelier a refait une exposition lors du vide-grenier du BLAC, fréquentation moyenne due au temps maussade.

Nous avons réalisé de la peinture sur soie (foulards, cadres) et notamment

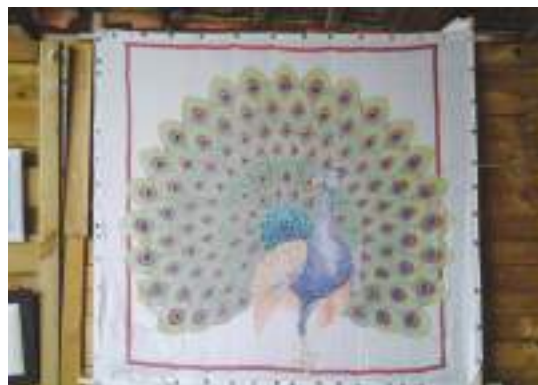
un paon donné par les enfants de notre amie Mathilde. Toutes les adhérentes ont participé.

Nous avons confectionné un panneau sur lequel sont collés nos ouvrages sur le thème de la mode : chacune choisit la

technique pour s'exprimer et l'exécuter.

*L'Atelier est ouvert
le jeudi de 14h à 17h
et le soir à 20h30*

Pour nous joindre : 05 58 97 87 67



La section pelote se porte toujours aussi bien que les autres années et accueille également de nouveaux membres.

Avec l'arrivée de nouvelles adhérentes, l'effectif féminin ne fait qu'augmenter, ce qui satisfait pleinement son Président. Cela veut dire que la pelote n'est pas un sport de matcho. Elles sont très bien accueillies et avec le sourire.

Nous n'avons pas attaqué le tournoi avec nos voisins de Saint-Pandelon car ils ont pris du retard pour constituer leurs équipes. Ils nous ont contactés à la fin du mois d'octobre, donc le planning est quelque peu décalé par rapport aux autres années.

Ou alors auraient-ils peur de nous affronter, peur de la défaite, qui sait ? Ils ne nous font pas peur, nous sommes préparés à une nouvelle victoire..., un Président est toujours optimiste. Le tournoi de printemps s'est déroulé

avec huit équipes. Une grande première pour l'occasion, le tournoi était composé de deux équipes mixtes, ce qui eut pour effet d'inquiéter les adversaires. Nombreux se voyaient déjà gagnants devant ces équipes mais leur désillusion fut grande à la fin de chaque partie.

Le score toujours avan-
paire Yves
une
fait jeu
aux autres

Marion était toute contente de sa victoire, on la vit avec son grand sourire et ses sauts de cabri.

La deuxième paire composée de Léilanie/Sébastien a fait beaucoup mieux en perdant seulement trois parties, bravo à eux.



n'était pas à leur tache. La Marion/gagne partie et égal face équipes.

Le tournoi a été gagné par la paire Didier/Kévin, père et fils, ils devaient s'entraîner tous les jours... Comme tous les tournois de printemps, celui-ci s'est terminé par notre traditionnelle sardinade, petit regret peu de présents...

L'Assemblée Générale n'ayant pas eu lieu, je ne peux vous dire s'il y aura du changement au Bureau, mais je ne pense pas. Voilà tout ce que l'on peut dire sur la pelote sinon nous vous invitons à nous rejoindre :

- La pelote se joue le lundi à 18h30 et le dimanche matin à partir de 8h30
- pour vous mesdames à 8 heures et 11 heures le dimanche.

Merci à vous et BONNE ANNÉE à très vite sur la Cancha.

Phénix Twirling Bâton Sagnacais

Bilan de la saison 2017/2018

Cette année le Twirling de Sagnac et Cambran a concouru en Championnat de France en plusieurs catégories. Les résultats de l'année sont satisfaisants et sont représentatifs de l'implication de nos athlètes et de l'encadrement.

■ L'équipe benjamine se classe 2^{ème} du Département, obtient le titre de Vice-championnes des Landes et médaille de Bronze de la Région Nouvelle-Aquitaine, elle terminera sa saison en 1/2 finale du Championnat de France.

■ Isabelle en solo senior est médaillée de bronze du Championnat des Landes et décroche le titre de Vice-championne de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle atteindra elle aussi la 1/2 finale du Championnat de France.

■ Lalou, Elena et Elfie en solos benjamin se seront également très bien classées, tout comme Clara en catégorie minime, où elles ont affronté une cinquantaine de concurrentes et termineront dans les 10 premières du Championnat des Landes.

■ Lalou et Elena en duo benjamin se sont fièrement défendues jusqu'en Championnat de Ligue Nouvelle-Aquitaine.

En twirling, il y a la partie championnat, mais il y a aussi la partie loisirs pour les plus petits qui ne sont pas encore en âge de faire les championnats. Elles ont donc travaillé leur savoir-faire pour nous présenter leurs chorégraphies lors du Challenge Jean RONCIN à Mont-de-Marsan et du Gala de fin d'année.

Merci à Isabelle qui a fait ses débuts en tant qu'entraîneur, en parallèle de sa saison sportive.

Un grand bravo pour les mamans qui cette année, nous ont offert un "moment hors de temps" lors du Gala en répondant au défi lancé par les papas. Ce fut un moment de rire mais aussi de fierté et de partage.

Je tiens à remercier l'association Culture en SAC, qui nous permet d'assurer la restauration lors du week-end d'Art en SAC. Grâce à leur aide, ils permettent aux enfants de pouvoir réaliser leurs rêves et représenter leur commune lors des championnats qui, bien

souvent, sont très éloignés de nos lieux de vie. Cela permet de couvrir une partie des frais relatifs aux hébergements notamment. Le sport, c'est aussi des moments de convivialité comme la sortie de Noël, du dépaysement à travers la France, des rires comme lors de la sortie patinoire, et de partage lors de nos piques-niques organisés pour les compétitions.

Cette saison 2018/2019 est pleine d'espoirs et d'objectifs :

■ Nos jeunes athlètes sont plus motivées que jamais pour atteindre la finale du Championnat de France 2019. Elles ne comptent pas les efforts et les heures d'entraînements. Pour les aider à atteindre leurs rêves comme l'année dernière, nous faisons appel à une monitrice fédérale qui vient les aider à atteindre leurs objectifs en créant des chorégraphies sur mesures.

■ En parallèle des compétitions, nos athlètes passent également cette année des diplômes pour valider leurs niveaux. Elles ont donc, en plus des entraînements, des stages de degré. Ces sésames seront nécessaires pour pouvoir participer aux compétitions à l'avenir.

Nous leur souhaitons bonne chance à toutes. Certaines vont vivre leurs premières expériences en compétitions et d'autres partent avec des rêves plein la tête, tout en voyageant à travers la France.

Un grand merci à toutes les personnes qui œuvrent le plus souvent dans l'ombre pour que nos athlètes brillent sur le praticable.

Merci également pour votre aide et votre soutien.

Pour cette 6^{ème} saison, nous souhaitons à nos athlètes de renouveler et améliorer encore leurs performances, continuez à travailler dur pour atteindre vos objectifs, réaliser vos souhaits et pourquoi pas rêver de podium.

Je souhaite aux parents, bénévoles, de passer de beaux moments, de remplir leurs valises de souvenirs, de rires et de convivialité.

Je remercie les parents, sans qui le Club ne serait pas ce qu'il est, pour leur implication, leur soutien, et l'investissement lors des championnats, des entraînements et auprès de leurs enfants en tant que supporters.



Vous pouvez nous retrouver sur notre site :
twirling-sagnacais.fr
notre page facebook :
[phenix twirling saugnacais](#)

ou lors de nos entraînements qui se déroulent :

- le mercredi de 16h à 19h30 pour solo et duos équipes
- le vendredi de 17h à 19h30 pour les solos duos
- le samedi
 - de 8h30 à 10h pour le duo
 - 9h15 à 12h15 pour l'équipe benjamine et solos poussines
 - 11h à 12h pour le mini-twill
 - 12h à 13h communs



L'association SEBES, créée en octobre 2011, propose pour sa 8^{ème} rentrée :

- des cours de GYMNASTIQUE POSTURALE animés par Babeth, diplômée d'État, tous les mardis et jeudis de 19h30 à 20h30 à la maternelle
- des cours de PILATES tous les lundis de 17h15 à 18h15 à la salle de réunion et de 18h30 à 19h30 à la maternelle y compris la 1^{ère} semaine des vacances scolaires, sauf celle de Noël.



Cette année, après un repas mexicain en janvier, nous avons fait le choix de faire la sortie au LAC de LÉON. Au programme, une randonnée pédestre guidée par Cathy et Leïlanie munies de leur GPS, suivie d'un repas chaleureux au bord du lac. Pour terminer ce beau dimanche ensoleillé, échappée en pédalos et accrobranches.



L'année 2017/2018 s'est écoulée dans une ambiance sportive et s'est terminée en juin autour de la table, au Pit des chasseurs.

Pour plus de renseignements, appelez Babeth au 06 61 04 80 28 ou Corinne au 05 58 97 81 00



1. 2. 3 Soleil !

*Et hop là ! L'année se termine déjà !
Encore une année de jeux, de découvertes et de rigolades avec nos copains.*

Les grands sont partis à l'école et des bébés sont venus nous retrouver, nous avons aussi de nouvelles assistantes maternelles cette année.

Elles nous font trop de trucs trop bien !

Sorties à la ferme, à Youpi Parc, au Lac de Pouillon, Musique avec Sylvain, jeux, bricolages... Impossible de s'ennuyer.

Avec tout ce qu'elles imaginent pour nous amuser et nous faire progresser, on sera au top pour l'école ! Les ateliers c'est trop bien !

Merci M. le Maire de nous permettre de continuer nos rencontres.

Et Bonne Année à tous !!





L'Association des Parents d'Elèves a pour but d'améliorer la vie des enfants et des familles sur le temps scolaire et/ou périscolaire en soutenant, par exemple, l'équipe enseignante dans leurs projets, en achetant du matériel pédagogique pour la garderie ou encore en proposant aux familles de se retrouver lors de manifestations.

Ainsi cette année, l'APE a soutenu financièrement différents projets scolaires : création d'un orchestre à l'école et les voyages scolaires de 2 classes.

L'association a également, pour la 1^{ère} fois, proposé en 2017 une soirée de Noël avec la venue d'un magicien et ses oiseaux ainsi que du Père Noël. 98% des familles de l'école étaient présentes donc un joli succès à renouveler.



Comme chaque année, l'APE a organisé la Fête de l'École, en juin, avec les enseignants. Ces derniers présentaient un spectacle avec les enfants, puis l'équipe des parents d'élèves a pris la suite afin de proposer un repas suivi d'une ambiance musicale.

L'APE a répondu à l'appel du Comité des Fêtes pour organiser conjointement un vide-grenier sur la commune : chose faite donc en juin 2017 avec un bilan positif et donc l'envie de renouveler cette manifestation.

L'association remercie tous les parents de l'école pour leur participation directe ou indirecte aux projets, aux manifestations, aux achats qui leur sont proposés. Elle remercie également la mairie ainsi que les associations du village pour l'aide et le soutien apportés durant cette année écoulée.



Pour l'année scolaire 2018/2019, un nouveau bureau fraîchement élu tient la barre du navire... avec à son commandement Mme ANSOLABEHÈRE Hélène et Mme ROSELL Marine.

Les P'tits Mioches vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en espérant vous retrouver lors de l'une de nos manifestations.

On ne manque pas d'occupations !

Activités artistiques avec Véronique SAÛQUÈRE de la GS au CM2, et culturelles avec le projet sur genres musicaux tout au long de l'année scolaire.

Dans le cadre de la continuité du projet sur la culture landaise, les élèves ont pu échanger avec une artiste locale dont la renommée n'est plus à faire. Elle est intervenue sur les différentes classes avec ses thèmes de prédilection que les élèves apprécient beaucoup d'après ses 2 ouvrages "QU'ES AQUO" ? et "OH! LES CŒURS".



Les élèves ont largement contribué, grâce à leur travail en chant et sur quelques chorégraphies, à la réussite de la fête de l'école le 8 juin 2018 sur les différents genres musicaux qu'ils ont découverts tout au long de l'année scolaire : le blues, le jazz, le rock, le reggae, le rap, le disco, le funk. Merci à Yveline pour la réalisation des décors avec quelques élèves.



Activités sportives : marche des écoliers, piscine et surf, rencontres Usep, basket et cyclo...

De nombreux kilomètres ont été parcourus lors de ce moment convivial pour lequel les familles sont largement venues encourager ces sportifs qui couraient pour financer les projets tout au long de l'année scolaire. Tous mes remerciements vont aux parrainages ainsi qu'aux parents qui ont aidé à l'organisation.

Cette année a été toujours aussi sportive car tous les élèves de l'école élémentaire ont pu aller à la piscine et poursuivre



l'apprentissage de la natation. Cela aura également permis aux CM1 et CM2 d'envisager la découverte du surf à Seignosse fin juin et d'y poursuivre l'activité cyclo. Ils ont été rejoints par les Grandes Sections qui faisaient une classe découverte "environnement".

Les rencontres USEP avec d'autres écoles ont rythmé le parcours sportif des élèves tout au long de l'année. Yoann, entraîneur du BLAC, est intervenu sur des séances de découverte avec les différentes classes et a finalisé ses interventions par un tournoi entre différentes écoles.

À l'approche de Noël, les parents ont pu venir à l'école écouter les différents chants préparés par chacune des classes. Avant un goûter bien mérité, ils ont pu côtoyer de près le Père Noël qui n'est pas venu les mains vides avec une hotte bien garnie de gourmandises pour les élèves de l'école élémentaire et quelques livres pour la maternelle.

La solidarité

Cette année a débuté une action de solidarité avec les bouchons d'amour afin de sensibiliser concrètement les élèves au handicap. Les responsables de l'association sont venues présenter l'action qui permet l'acquisition de matériel pour personnes handicapées comme des fauteuils roulants. Deux bacs sont maintenant disponibles à la maternelle et à l'élémentaire. N'hésitez pas à donner vos bouchons à vos enfants.



Un concert pour l'Orchestre à l'école

Un concert de musique Irlandaise a été organisé avec les *Celt'hickers* le 3 mars et les élèves ont eu la chance de pouvoir y participer avec quelques chants irlandais en étant dirigés par Flavie NICOGOSSIAN. Une surprise est arrivée très tôt avec William qui est monté sur scène et a commencé un solo de violoniste avant d'être rejoint par tout le groupe ! Cette soirée a été une réussite car le public était nombreux.



Je remercie tout particulièrement l'atelier cuisine de Sagnac et Cambran qui a préparé, avec efficacité et délice, les tapas mais aussi tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la soirée. L'objectif de cette soirée était de financer la création de l'orchestre à l'école.

C'est officiel, les CE2 ont commencé depuis septembre 2018 à jouer un de ces instruments pendant trois ans sur le temps scolaire (cours d'instrument et d'orchestre) : le trombone, le tuba, le cor et la trompette, avec les professeurs du Conservatoire de Dax.



L'inauguration a eu lieu le vendredi 30 novembre 2018 en présence de tous les partenaires qui ont permis la naissance de cet orchestre à l'école. Ils font partie des 33 000 élèves qui, en France, profitent de ce dispositif très innovant et ont joué devant le public très surpris du travail réalisé en deux mois. Cela a été un moment très riche en émotions.

Leurs propos ont bien résumé la situation : *"magique"*, *"jamais j'aurai eu l'idée d'en faire en dehors de l'école"*, *"ça faisait longtemps que je voulais jouer du trombone et là ça tombe bien"*,

"trop content d'avoir un instrument aussi précieux à la maison", *"j'adore le son de la trompette"*, *"dans notre famille on est très intrigué par la musique"*, *"je faisais déjà de cet instrument et comme ça je vais m'améliorer"*, *"c'est génial car on va pouvoir le ramener à la maison"*, *"merci de nous avoir trouvé ça, c'est une super idée"*.

Le concert de leurs professeurs en formation "quintette de cuivres" a permis de montrer aux élèves vers quoi ils peuvent arriver en poursuivant leur apprentissage et surtout le large répertoire qu'ils pourront aborder !

Maintenant que le projet a commencé, le défi est que chaque élève qui arrivera en CE2 puisse intégrer ce dispositif. Nous avons donc besoin de financement. Le site participatif est toujours en ligne. N'hésitez pas à partager son lien et faire un don pour ce projet :

www.okpal.com/orchestreecolesagnacetcambran





Un Orchestre à l'école